

JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

4eme Année

Jeudi 16 Juillet 1885

No 24

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HERDOMADAIRE,

Paraissent tous les JEUDIS et contenant tout
les nouvelles de la semaine.Prix de l'abonnement : —UNE PIASTRE
POUR LA FRANCE : 10 FRANCS

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Qué bec.

A propos de bêtes

Ce n'est pas seulement un scandale, c'est une sorte d'épouvante que donne le récit des fêtes mondaines comme celle par laquelle a voulu se signaler l'autre jour une noble dame, qui offrait à ses invités un si étrange divertissement. Que dans les circonstances présentes, dans le deuil de l'Eglise et l'abaissement de la France, au lendemain même des saturnales impies dont l'église Sainte-Geneviève ravie au culte avait été le théâtre, on n'ait pas eu honte de se ruer au plaisir et de paraître à la fête en costume de bêtes, c'est une telle aberration du sens moral que l'épouvante, encore une fois, se mêle ici fort justement à l'indignation. Comment pourrait-il en être autrement, quand nous notons les commentaires inspirés par ces tristes fêtes à ceux qui se réjouissent de voir disparaître, en ces exploits de la folie, ce qui restait de l'ancienne France ?

Nous avons, dit la *Bataille*, applaudi les nobles qui se font clowns ; nous applaudissons ceux qui se font girafes. C'est une nouvelle façon de se monter le cou ; celle-là, du moins, ne cause pas d'illusions.

Allons ! la monarchie n'est plus à craindre. Ses derniers défenseurs se rangent sous la bannière de M. de Buffon. Ceux qui ont commencé comme des héros finissent comme des bêtes. Dans vingt ans, on lira cet avis dans le *Figaro* redevenu républicain, mais toujours polisson : "Hier, on a entermé le dernier des nobles : quand il le voulait, c'était un chameau très distingué."

Le *Voltaire* dit de son côté :Le *Figaro* dit aussi que les fêtes de la princesse de Sagan font revivre Versailles et Trianon.

Je me représente un La Rochefoucauld de la cour de Louis XIV disant à une grande dame : "Oh ! c'te dinde !" ou un Mortemart de Trianon saluant ainsi Marie-Antoinette : "T'es rien chouette !"

Le monde marche !

Et la *Petite République*, raillant nos tristesses à ce sujet, se croit fondée à dire :

Quoi, disent-ils, c'est au lendemain du jour où on chassait Dieu du Panthéon que l'on dansait chez la princesse !...

Hélas ! oui, ce monde dansait, et ce monde danserait encore sur les ruines du Panthéon, sur les ruines mêmes de l'Eglise catholique ; car ce monde, qui ne parle que de respect, ne respecte rien et ne croit à rien. Car ce monde est convaincu qu'il y a deux religions : celle des gens comme il faut, qui permet tout, et celle de la canaille, qui défend tout.

Il nous serait facile de multiplier ces citations douloureusement instructives. Nous n'en ferons rien, parce que nous n'y avons pas le cœur, et d'ailleurs celles qui précèdent suffisent au dessein que nous poursuivons et qui serait de faire réfléchir, s'ils en sont capables encore, tous ceux dont l'attitude prête matière à de telles remarques. Hélas ! combien ne sont-ils pas nombreux ! Nous voudrions, en effet, pouvoir dire que c'est une exception dans ce qu'on nomme ordinairement le grand monde que l'empressement à s'enrager parmi les "bêtes" que figureraient à la fête de la princesse.

Force nous est, au contraire, de constater, d'après les journaux *ad hoc*, que ceux-là qui s'y sont refusés forment une très minime exception. Nos lecteurs auraient, à coup sûr, de singulières surprises, si nous citions quelques-uns de ces noms qui s'étaient au long depuis plusieurs jours dans le "*Figaro*, le *Gaulois*, le *Gil Blas* ou l'*Événement*," sans amener une seule protestation. On n'a pas manqué de nous faire savoir que, sur deux milles invitations lancées, l'on n'avait pas compté trois cents lettres d'excuses, et que celles-ci ve-

naient pour la plupart de personnes en deuil à qui, dans l'oubli de leur chagrin on n'avait pas craint d'envoyer une invitation. Or, veut-on savoir comment était libellée ladite invitation ?

Très originales, ces invitations, remarque le *Figaro*. Un joli dessin représente une théorie de volatiles et d'animaux variés se dirigeant, chacun avec sa chacune, vers un bal champêtre. Sur la porte du bal on lit : "Un animal, 1 fr. ; un animal et sa dame, 2 fr." Et tout au bas, ces deux lignes à la main : "Le 2 juin, on est prié de choisir dans *Buffon* un costume ou bien une tête."

Grand honneur, en vérité, que celui auquel on conviait ainsi les personnes pour ce grand divertissement "à la bête." Aussi les invités ont-ils eu à cœur de s'en rendre dignes. Trois et quatre colonnes, dans chacun des journaux boulevardiers, sont occupées à décrire cette *buffonerie* d'un nouveau genre, depuis la maîtresse de maison "audacieusement déguisée en paon", dit un journal qui l'admire beaucoup en ce costume, jusqu'aux gentilshommes déguisés en ânes, en lions ou en tigres, en bourdons pourchassant des abeilles, en chiens formant une meute sous la direction d'un maître que l'on nomme et qui les mène et ramène à la voix du gibier humain auquel ils s'attaquent. Voici, du reste, comme échantillon, ce que dit le *Gaulois* de deux groupes principaux :

... Voici le ballet qui commence :

Au fond de la galerie des fêtes, une énorme ruche se dresse ; qui dit ruche dit : abeilles, à moins que la ruche ne soit déserte, et, heureusement ce n'est point ici le cas. Elle est habitée et délicieusement.

Un essaim d'abeilles : corselets de satin marron rayé jaune, jupes de tulle lamé or, tabliers marron pailletés d'or, ailes en gaze d'or, casque en or avec antennes, qui répondent aux noms de Mmes...

Suit l'énumération des dames, dont nous voulons taire les noms.

Elles vont, viennent, butinent, trotlinent. Elles sont trop charmantes pour qu'on les laisse s'envoler, et

messieurs les bourdons sont là pour s'y opposer. Ce sont MM...

Suit également l'énumération des noms, que nous faisons également.

Leur uniforme est fort galant : culottes de satin marron, pourpoint en satin marron à deux tons, formant les anneaux.

MM. les bourdons, qui viennent de s'éveiller avec l'aube, font le tour de la ruche, sur laquelle ils jettent des regards de connaisseurs en arrêt des chefs-d'œuvres. Les abeilles, que l'aurore aux doigts de rose a fait sortir de la ruche, s'approchent des bourdons galants et, après une poursuite, abeilles et bourdons se mêlent.

La reine des abeilles (comtesse de...), choisit un roi : c'est au comte Jean de..., qu'échoit cette fête... chorégraphique, et le couple s'envole en tourbillonnant au milieu des groupes de danseurs et de danseuses.

C'en est assez, croyons-nous, pour donner une idée du reste de la fête, où des animaux moins gracieux ont fait les frais de la curiosité des manifestants. Citons pourtant encore ces quelques portraits :

Une girafe qui survient excite un grand tumulte de gaieté. Le devant de la bête est formé par le comte François de... et l'arrière-train par son frère. M. le Vicomte de..... est le cornac de la bête au long cou.

Deux singes grimaçants n'ont pas moins de succès. On reconnaît sous ce déguisement MM... et de... Des éclats de risée s'élèvent quand apparaît toute une meute, une foule d'habits rouges à museaux de chien. Cette chasse au renard est conduite par M. de..

Arrêtons-nous. Le journal qui se plaît à ces descriptions dit que le spectacle de cette foule, "étagée sur les montées et accoudée aux balustrades, rappelle les grandes architectures où Paul Véronèse groupe des patriciens de Venise." Hélas ! nous sommes loin des patriciens de Venise, bien qu'ils n'aient pas été toujours des modèles à reproduire. On songe plutôt aux Romains de la décadence, peints par Couture et abimant dans l'orgie les derniers restes de ce que fut Rome. Mais plutôt comment échapper au souvenir de ce texte de

l'Écriture : " *Homo cum in honore esset non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis* : L'homme, étant placé dans une condition d'honneur, ne l'a pas voulu comprendre. Il a été mis en parallèle avec les bêtes et leur est devenu semblable. " En vérité, n'est ce pas ce que nous voyons ? Et ne doit on pas frémir à la pensée de ce que, dans l'avenir, nous réserve ce que nous voyons ?

AUGUSTE ROUSSEL.

M. Goblet

Nous n'avons jamais douté que M. Goblet, ministre de la justice et des cultes, ne fût homme de petite conscience comme de petit talent ; nous savons en plus, aujourd'hui, que le sentiment des convenances lui manque autant que la notion de la justice et du devoir. Sa lettre au très éminent et très vénérable archevêque de Paris le classe sous ce rapport au premier rang, même parmi les siens. M. Paul Bert en personne eût hésité à parler comme vient de le faire ce paltoquet rageur.

Cette lettre reçoit dans la presse révolutionnaire l'accueil qui lui était dû. Fond et forme plaisent également à tous ceux qui voient dans le catholicisme l'ennemi. C'est un applaudissement général et très justifié. En effet, le ministre des cultes ne se borne pas à faire acte d'insolence envers un prince de l'Eglise, il signifie en même temps à l'épiscopat, à toute la France chrétienne, que le ministère Brisson-Freycinet n'entend pas pas permettre aux évêques de réclamer contre un acte du gouvernement. Quand le pouvoir civil a parlé, tout est fini. Un décret que rédige M. Goblet et que signe M. Grévy supprime tout droit, même celui de se plaindre.

En parlant de la sorte, nous ne forçons pas le monitoire ministériel. Son texte est des plus clairs comme des plus précis : les *devoirs* des évêques envers le *gouvernement*, dit en style d'ukase M. Goblet, leur défendant de discuter ses actes ; ils n'ont à aucun degré le droit de présenter des observations ou protestations ressemblant à des blâmes. S. Em. le cardinal Guibert est donc *absolument* sorti de ses fonctions en protestant contre le décret illégal et sacrilège qui a désaffecté l'Eglise Sainte-Geneviève. Et lorsque l'éminent prélat atteste ses devoirs envers Dieu et envers ses diocésains, lorsqu'il parle de la conscience chrétienne, il commet une faute de plus : il n'y a pas de devoirs contre le droit de l'Etat, lui répond le ministre des cultes, et la conscience chrétienne doit se faire devant un décret. Et puis la conscience, qu'est-ce que c'est ? Pourquoi M. Goblet compterait-il avec cette inconnue ? Ainsi raisonne ce ministre que l'on nous donnait pour un homme de droiture et de liberté.

Le ministère ne se contente pas de signifier aux évêques qu'ils devront désormais se faire devant tout acte du gouvernement contre l'Eglise ; il joint à cette injure une menace. N'oubliez pas, dit-il, que l'Etat peut vous nuire encore plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici, et soyez convaincu que vos protestations, loin de l'arrêter, le pousseront à frapper plus fort. Ce langage n'est pas nouveau. Toujours les persécuteurs l'ont tenu ; toujours ils ont rêvé d'arrêter les protestations des évêques en les menaçant d'un plus grand mal. — Soyez sages, leur disent-ils, c'est-à-dire soyez des chiens muets, et nous laisserons à l'Eglise quelques-uns de ses biens et de ses droits ; sinon, vous perdrez tout, et vos personnes elles-mêmes ne seront pas à l'abri.

Ces menaces ne sont pas seulement odieuses et lâches ; elles sont bêtes.

Les évêques n'ignorent pas que le parti dont M. Goblet est l'un des misérables instruments poursuit la ruine absolue de l'Eglise, et que pour atteindre pleinement son but il voudrait, en même temps qu'il la dépouille, la déshonorer. Voilà pourquoi il demande le silence.

Ce calcul ne réussira pas plus à MM. Goblet, Brisson et Freycinet qu'il n'a réussi à d'autres. Si la leçon que vient de leur donner le cardinal Guibert ne suffit pas à les éclairer, ils le seront par le fruit de leurs insolences et de leurs menaces. L'autorité déjà si grande de l'éminent archevêque va grandir encore, et nous verrons tout catholique digne de ce nom redoubler d'ardeur pour le combat.

EUGÈNE VEUILLOT.

L'amiral Courbet

On lit dans l'*Univers* :

Une nouvelle soudaine nous arrive qui jettera la consternation dans la France entière. L'amiral Courbet est mort.

Aucun détail n'accompagnait cette lugubre nouvelle dans la dépêche qui l'annonçait au gouvernement. Mais est-il téméraire de penser que, si des fatigues sans trêve ont usé avant l'heure son corps de fer, l'amiral a surtout succombé aux profondes amertumes qui n'ont pas épargné son âme chrétienne et française ?

Esclave du devoir, il a tout souffert en silence ; mais combien il a dû dévorer d'angoisses dans la situation douloureuse où il était mis avec ses troupes par un gouvernement qui n'a même pas su bien conduire les expéditions qui pouvaient tourner à son honneur et au profit de la France.

Maintenant qu'il n'est plus, il est permis de révéler que la correspondance privée de l'amiral si réservée qu'elle voulait être surtout ce qui se rattachait aux affaires de service, exprimait avec une sobre éloquence tout ce qu'il souffrait, surtout quand il envisageait l'avenir.

Aussi son âme chrétienne fixait-elle son espoir en Dieu. On a souvenir de l'offrande que, au nom de ses troupes comme au sien, il faisait naguère parvenir au Sacré-Cœur, il avait également une grande dévotion à la Sainte Vierge, cette Etoile de la mer si chère aux marins.

Pour la France, le noble soldat restait une espérance. Dieu n'a pas voulu nous la laisser. Il faut comme disait Bussuet, que l'œuvre de salut, si nous devons être sauvés, apparaisse comme étant tout entière de sa main.

Une odieuse profanation

Une odieuse profanation a été commise à Vannes, France. Voici en quels termes le *Morbihanais* raconte ce sacrilège :

A midi, pendant le repas des religieux des malfaiteurs se sont introduits dans la chapelle du bureau de charité, et ont dérobé les saintes hosties qui se trouvaient dans le tabernacle. Ils ont laissé le ciboire et n'ont touché à aucun tronc. La cupidité est donc étrangère à ce forfait. Les misérables n'ont pas d'excuse et nous ne saurions trop stigmatiser ce crime, qui s'attaque directement à nos croyances et à notre foi.

Ce qui est étrange, c'est que la police, dont le poste central se trouve en face, n'ait rien vu, rien soupçonné. Où donc sera-t-on désormais en sécurité ?

Mgr l'évêque de Vannes, avec une émotion poignante, a annoncé ce sacrilège du haut de la chaire et fait immédiatement une amende honorable au Saint-Sacrement.

Un seul pasteur

Le *Journal de Rome* publie, sur la lettre de Sa Sainteté à S. Em. le cardinal Guibert un article, que nous nous empressons de reproduire en lui donnant toute notre adhésion. Les principes que rappellent notre confrère ont toujours été les nôtres, la ligne de conduite qu'il trace, nous l'avons toujours suivie. Quant aux points qui le touchent particulièrement, nous le félicitons d'en parler en si bons termes :

UNUS PASTOR, UNUS OVILE

Le Pape vient de parler, et tous les fronts catholiques s'inclinent. Il a rappelé à tous ses fils leurs devoirs d'obéissance et de soumission, il a placé devant leurs yeux les degrés de la hiérarchie chrétienne, providentiellement instituée pour conserver l'unité de l'Eglise. Cette voix auguste sera écoutée de tous. Au milieu de la tempête, celui que le Christ a placé à la barre du gouvernement, a invité tout l'équipage à la stricte discipline.

Il n'y aura pas de rebelles, et ce devoir d'obéissance absolue ne saurait être difficile à ceux qui l'ont toujours prêché, à ceux qui ont été en tout temps les défenseurs les plus résolus de la suprématie pontificale, aux plus fermes adhérents du *Syllabus*, à ceux qui croient à l'assistance perpétuelle du Saint-Esprit dans le gouvernement de l'Eglise, et n'ont jamais hasardé de subtiles distinctions entre l'infaillibilité doctrinale du Pontife et l'autorité universelle du Chef de l'Eglise.

Léon XIII ne veut pas que, dans sa famille, personne puisse être soupçonné même injustement. Sa vigilance sévère et tendre ne se sera pas exercée en vain.

Pour nous, qui nous sommes appuyé, sans cesse et sans relâche, sur les enseignements du Souverain Pontife, qui avons toujours cherché en ses discours, en ses actes publics, la règle de notre conduite, nous ne pouvons être que réconfortés par les conseils renouvelés à la presse catholique dans la lettre que nous publions aujourd'hui. Ces renseignements, nous les avons toujours eus gravés au fond du cœur, et, toute part laissée à la faiblesse humaine, dans le rude combat que nous livrons chaque jour, nous ne croyons pas nous en être gravement écartés. Quand on nous a repris, nous nous sommes soumis et avons tâché de ne pas faillir.

Notre soumission et notre obéissance, nous croyons les avoir témoignées autrement que par des paroles, et, toutes les fois que nous l'avons pu, nous avons supporté, sans mot dire, les plus sanglants outrages et les plus criminelles calomnies, heureux d'offrir notre abnégation à Jésus-Christ et à son Vicaire. Cette soumission et cette obéissance, Dieu nous a donné la force de les proclamer en face même des juges de la Révolution italienne, et de les attester jusque dans une prison, au prix des plus ruineuses amendes, et nous pouvons l'avouer, au risque de notre pain quotidien.

A combien plus forte raison la proclamons-nous hardiment, sans réserve, en face de celui à qui nous la devons, de celui pour qui nous avons été heureux de souffrir !

Nous avons pleine et entière confiance dans la sagesse de notre chef, dans la lumière dont l'éclaire le Saint-Esprit ; nous serons autour de notre pasteur légitime au milieu des épreuves ; nous adhérons de cœur et de volonté à ses paroles et à ses écrits. — Henri des Houx.

Allemagne

L'EXPULSION DES POLONAIS

Loin de se ralentir, l'exécution du décret qui a proscrit les Polonais est désormais étendue à tout l'empire allemand.

En Westphalie et dans les provinces rhénanes, où abondent les mines de charbon et de fer, on a licencié tous les ouvriers polonais, malgré les nombreuses commandes et le manque de bras.

Notre correspondant de Berlin, nous signale des mesures analogues dans la Silésie, la Saxe, etc. La presse catholique proteste sans relâche, mais on passe outre à ses représentations, et l'on continue contre les catholiques cette politique sauvage que goûte surtout le ministre russe, M. Katkow, qui se prépare à expulser des frontières de l'empire moscovite tous les ouvriers allemands et étrangers.

L'esprit figariste

Le *Canadien* est devenu l'écho du *Figaro* de Paris. L'autre jour, il parlait dans le même sens que la feuille boulevardière des relations de l'Eglise avec la société moderne. Plus récemment il a reproduit avec complaisance, du même journal, une correspondance de Rome vraiment scandaleuse.

Nous allons nous borner à citer cette triste production pour faire voir quels sont les goûts et le tact du *Canadien*.

Le correspondant figariste commence naturellement par esquisser la silhouette "des modérés et des intransigeants."

Très attachés à la cause du Pape, dit-il, les modérés,—tout en restant fidèles à leurs principes catholiques,—acceptent dans une certaine mesure les *idées modernes* ; ils sont tolérants, *libéraux*, conciliants.....

Dans l'autre camp, les intransigeants pour qui les temps n'ont pas marché, et dont l'idéal politique est l'attitude de Pie IX pendant les dernières années de son Pontificat. Ils voudraient voir le Pape lancer excommunication sur excommunication, au risque de brouiller le Saint-Siège avec tous les gouvernements.

L'écrivain du *Figaro* aborde, après ce préambule, l'incident Pitra, et fait connaître ses vues et ses lumières sur les motifs qui ont poussé Son Eminence le cardinal-évêque de Porto à écrire sa lettre. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, le correspondant représente ces motifs comme absolument méprisables.

Il faut avoir le courage de dire, s'écrie-t-il, que le cardinal, français malgré la désinence de son nom, a été poussé par des *ressentiments personnels* contre Léon XIII à se mettre en opposition ouverte avec le Saint-Siège.

Bibliothécaire de la sainte Eglise romaine, le cardinal Pitra a gardé rancune au Pape de n'avoir pas tenu assez de compte de ses lumières et de ses conseils, dans la récente réorganisation de la Bibliothèque et des Archives du Vatican.

Même lorsqu'un cardinal se trouve dans le cas d'être désapprouvé par le Saint-Père, est-il juste, est-il charitable, est-il selon les préceptes de la religion modérée, de prêter à ce prince de la Sainte-Eglise des vues et des passions aussi basses ? Nous posons simplement la question.

Le monsieur du *Figaro* poursuit le cours de ses cancanes.

L'autre jour, une Eminence (que je pourrais nommer) rappelait à Léon XIII

qu'en pareil cas Sixte-Quint avait fait mettre en prison deux cardinaux ; mais le Pape fit comprendre que les temps ne sont plus les mêmes. D'ailleurs, un acte trop violent contre le cardinal Pitra risquerait d'envenimer les choses ET DE DÉTERMINER UNE CRISE qu'il faut éviter à tout prix, surtout en ce moment.

Manière d'insinuer que le cardinal Pitra est du bois dont on fait les révoltés et les apostats. Que deviennent la modération et l'esprit de concorde, avec de telles suppositions ?

Mais le correspondant du *Figaro*—reproduit par le *Canadien*,—fait un pas de plus. Il nous apprend que la question d'intérêt joue un grand rôle dans le Sacré Collège. Nous le laissons encore parler :

Et ce n'est pas seulement cette attitude réservée de Léon XIII qui lui a aliéné les sympathies de quelques cardinaux ; il y a aussi la coalition des vieux intérêts que le Pape a déplacés, par son penchant à favoriser les prêtres dont il avait pu apprécier les mérites avant son élévation au trône pontifical.

Inutile de faire remarquer combien tous ces propos sont inconvenants et irrespectueux. Est-ce ainsi qu'un écrivain catholique doit parler des choses ecclésiastiques ? Une aussi grande légèreté, pour ne pas dire plus, n'est-elle pas très grave en pareille matière ?

Hâtons-nous d'arriver au point culminant de cette déplorable production. Cette fois, c'est la personne même du Saint-Père que l'on met en scène de la façon la plus irrévérente. Nous citons encore notre figariste :

Telle est la véritable origine de cette longue guerre de *médiance* qui a commencé dans les anti-chambres et les sacristies. N'est-on pas allé jusqu'à dire Léon XIII oublieux des intérêts de l'Eglise, qu'il mettait au service des gouvernements hérétiques, abandonnant les catholiques d'Allemagne pour servir Berlin et ceux d'Irlande pour complaire à Londres !

Et, tandis que le parti des mécontents accusait le Pape de *népotisme*, d'*avarice* et d'*orgueil*, les intransigeants menaçaient de ne plus envoyer d'argent pour le denier de Saint-Pierre.

Toutes ces *médiances* arrivèrent jusqu'aux oreilles de Léon XIII, qui en fut profondément affligé et finit par avoir la main forcée. C'est alors qu'il accentua la note contre le gouvernement italien et parut s'éloigner des modérés.

Les intransigeants applaudirent, organisèrent de grands pèlerinages et redoublèrent d'efforts pour s'emparer tout à fait de l'esprit du Pape. Les modérés croyaient qu'ils allaient y arriver, quand la bombe éclata !

C'est le chef de l'Eglise, c'est l'auguste Léon XIII que l'on représente ainsi tirailé en sens inverse, penchant tantôt du côté des modérés, tantôt du côté des intransigeants, incertain de qu'il doit faire, se laissant forcer la main, sensible à l'intimidation etc.. Dans le passage que nous venons de citer, le mot *médiance* est répété deux fois.

Le figarotier dit que les intransigeants accusent le Saint-Père de *népotisme*, d'*avarice* et d'*orgueil*, et il qualifie cela de *médiance*. A-t-il appris son catéchisme, ou bien s'est-il proposé d'insulter le Pape ? Si l'*Univers* parlait aussi lestement du Souverain-Pontife, quel concert de récriminations on entendrait s'élever dans une certaine presse.

Il y a bien d'autres énormités dans l'écrit auquel le *Canadien* a donné l'hospitalité. Mais nous en avons cité suffisamment pour faire voir la nature et le ton de cette production, due à un écrivain modéré et respectueux.

FRANCE

Paris, 21 juin.

Une quinzaine de lettres de l'amiral Courbet publiées par un journal de la Loire sont tombées comme une bombe sur le parti opportuniste. Ces lettres, évidemment écrites à un ami très intime, sont d'une franchise et d'une vigueur dont rien n'approche. L'amiral ne s'égare point en belles phrases sur le compte du gouvernement et du régime que la France subit. Il dit nettement ce qu'il pense de l'incapacité de M. Jules Ferry, de ses calculs criminels, de ses ruses grossières, de l'écœurante servilité du Parlement, bref, de toutes les manigances de l'opportunisme qui, au lieu de songer aux intérêts de l'armée et de la France, ne songeait qu'à préparer de bonnes élections.

Les lettres de l'amiral Courbet jettent certains organes de l'intransigeance dans la jubilation. Le citoyen Rochefort déclare que si l'amiral Courbet n'était pas mort, il voudrait l'avoir pour collaborateur, parce que jamais l'*Intransigeant* n'a traité M. Ferry et ses complices avec plus de dureté que l'amiral. Et il déclare que, malgré la rage des opportunistes, il faut faire au glorieux marin des funérailles nationales et immoler M. Jules Ferry sur sa tombe.

Mais l'amiral aura-t-il des obsèques nationales ? J'en doute beaucoup. Les feuilles opportunistes ne sont pas seules à se montrer très irritées de la publication des lettres du vainqueur de Fou-Tchéou. La plupart des organes républicains sentent que le parti tout entier est gravement compromis par les révélations de l'amiral Courbet. C'est en somme le régime lui-même qui est en cause, puisqu'il a non seulement permis, mais favorisé les cyniques manœuvres de M. Jules Ferry et de sa majorité. Aussi voit-on, par exemple, la *Paix*, organe de la famille Grévy, faire chorus avec les feuilles opportunistes pour tomber sur les confidents indiscrets de l'amiral et sur l'amiral lui-même.

Quant aux journaux conservateurs, vous imaginez leur triomphe ! Ils tiennent désormais contre la République, contre ses hommes d'Etat, c'est-à-dire contre les tripoteurs qui exploitent la France sous le regard encourageant de M. Grévy, le plus formidable des actes d'accusation. Quelques pessimistes objectent, à la vérité, que la publication des lettres de l'amiral est regrettable, parce qu'elle empêchera les représentants du pays de rendre des hommages solennels au héros qui était la gloire et l'honneur du parti catholique. Mais l'objection ne vaut pas qu'on s'y arrête. Ce ne sont pas des hommages plus ou moins publics rendus par une bande de Douville-Maillefeu, de Germain Casse, de Truelle et de Spuller qui peuvent ajouter quelque chose à la gloire de l'amiral. Cette gloire resplendit d'autant plus que, d'après la correspondance dont les révélations terrifient les républicains, l'amiral, en soldat qui ne connaissait que son devoir, a obéi à une politique dont il signalait les tristes conséquences. Et il restait à son poste, parce qu'il savait bien que personne, à sa place, ne ferait mieux que lui, ne se battrait avec plus de courage, ne mourrait s'il le fallait avec plus de joie pour la France.

Du reste, ce serait le gouvernement, ce serait le parti républicain qui perdrait le plus à renier l'amiral Courbet et sa gloire. Leur abstention serait pour le pays un spectacle d'une éloquence sans pareille, et qui compléterait d'un coup l'éducation des masses électorales.

La Chambre a enfin voté la fameuse

loi du recrutement de l'armée, loi si chère au citoyen-général Campenon et dont j'ai eu plusieurs fois occasion de vous parler. " Plus de séminaires, tout le monde à la caserne ", c'est la devise de M. Campenon, le militaire jadis si cher à M. Gambetta. Il ne s'est trouvé au Palais Bourbon que 89 voix pour protester, contre cette loi qui, pour être une bonne loi républicaine, n'oublie pas d'avoir sa part de persécution.

M. Jules Ferry a fait hier un apparition au milieu de ses anciens collègues, pour juger sans doute de ce qui lui reste de prestige. Hélas ! l'expérience a été désastreuse ; l'accueil a été glacial et, après avoir serré la main à deux ou trois fidèles obstinés, l'ex-président du conseil s'est esquivé. Si les lettres indignées du vaillant amiral Courbet n'achèvent pas ce *toréador* politique, c'est que le gaillard à la vie dure.

Les idées de l' " Electeur "

Des sphères supérieures où il plane, l'*Electeur* a laissé tomber un regard sur une " certaine presse " de Québec. Et une grande pitié s'est emparé de lui. Hélas ! dans quel état est cette presse, et combien peu elle répond à l'idéal que l'*Electeur* s'est fait du journalisme intelligent et consciencieux. Songez donc qu'il se rencontre à Québec des journaux qui s'occupent des questions religieuses, qui suivent avec intérêt le mouvement des idées en Europe, qui prennent part à tout ce qui émeut l'Eglise ! Peut-on méconnaître à ce point le rôle et la mission de la presse ?

Ah ! l'*Electeur* ne donne pas dans ce travers, lui. Il offre à son public une nourriture plus saine, il se fait l'interprète d'idées plus élevées, il s'occupe de plus nobles intérêts, il traite des sujets d'une plus haute portée. Ce n'est pas lui qu'on prendra jamais à étudier une question religieuse. L'indépendance et la liberté de l'Eglise, les grands problèmes qui troublent la société chrétienne au XIX^{ème} siècle, les faits qui se produisent dans le monde moral, que lui importe tout cela ? Est-ce pour s'amuser à de pareilles futilités qu'on est journaliste ? Non, ce qui convient à des écrivains dignes de leurs missions, c'est de se décerner à soi-même des lauriers, c'est de ramasser les cancanes et de colporter les calomnies, c'est de cultiver les préjugés et d'amuser les badauds, c'est de populariser les mauvais livres et de prôner les mauvais théâtres. Voilà le véritable rôle de la presse, surtout de la presse catholique.

Il n'est pas surprenant que les écrivains de l'*Electeur* soient navrés de l'état déplorable où se trouvent quelques uns de leurs confrères. Songez donc au douloureux spectacle qu'ils doivent subir, plusieurs fois la semaine.

Il y a s'écrient-ils, trois ou quatre journaux que nous ne pouvons ouvrir chaque jour sans y trouver de longs et violents articles de polémique sur le pouvoir temporel du Pape, sur les relations de l'Eglise et de l'Etat, sur toutes les difficultés religieuses qui peuvent surgir en Europe.

N'est-ce pas déplorable ? Heureusement que l'*Electeur* est là pour servir d'antidote, et rétablir le renom de la presse québécoise.

Les rédacteurs du journal libéral ont rendu un vrai service à notre

public en lui fournissant un infail- lible criterium pour juger de la valeur des journaux. — Voici tel numéro de telle feuille. Qu'y trouve-t-on d'intéressant et d'important ? — Oh ! rien qui vaille : un article sur la question du pouvoir temporel, un autre sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Bagatelles ! Mais prenez ce journal. Vous y trouverez votre profit.—Oui ; que dit-il donc ? — Il apprend au public que MM. Charles Langelier et Ernest Pacaud sont des foudres de guerre, il donne le nombre de télégrammes envoyés par nos ministres pendant douze mois, et constate, à peu de chose près, le nombre de serviettes salies dans les bureaux publics durant la dernière année fiscale. — A la bonne heure, voilà un journal sérieux, et... bien renseigné.

Soyons juste ; l'*Electeur* entrevoit une circonstance atténuante à la faute commise par les écrivains qui s'occupent des questions religieuses. Ça les paie ! ce sont des industriels qui gagnent gros d'argent en suivant ce système. L'*Electeur* le déclare sans détour ;

Nous devrions peut être dire plutôt que c'est une industrie qu'ils exercent, et ce n'est pas la moins payante.

La moins payante ? question douteuse. Mais non la plus payante, très certainement. Il est beaucoup plus lucratif de brocanter des contrats avec M. Sénécal,—cet homme qui " suinte la corruption par tous les pores, "—que d'écrire des articles sur le pouvoir temporel, ou contre les réclames de l'*Electeur*.

L'organe de M. Langelier est très curieux. Il pose une série de questions des plus importantes avec une volubilité sans égale.

Est-il possible, en effet, s'écrie-t-il, de trouver nulle part ailleurs, sur la surface du globe, une société religieuse plus fidèle, plus soumise que la nôtre ? Est-on capable de signaler chez la population catholique de notre district un seul acte de révolte contre l'enseignement des autorités religieuses, l'expression d'une seule doctrine fautive, d'une seule idée subversive émanant de quelque quartier que ce soit, de la classe instruite comme de la classe illettrée ?

C'est toute une enquête que demande l'*Electeur*. Toutefois sans avoir fait d'investigation spéciale, nous connaissons pour notre part, un journal québécois qui a prôné une troupe de comédiens, plusieurs jours après que celle-ci a été solennellement dénoncée par l'Ordinaire ; qui a publié des réclames scandaleuses, en faveur de livres abominables ; qui a prêté ses colonnes aux annonces d'une association maçonnique ; qui a traité avec une injustice et un manque de respect absolu d'éminents dignitaires ecclésiastiques, etc, etc. L'*Electeur* connaît bien ce journal.

C'est, probablement, parce qu'il le connaît trop bien, qu'il écrit de si belles choses contre la certaine presse qui, très souvent, se place à un point de vue religieux pour publier des critiques importunes. Nous comprenons le zèle de l'*Electeur*, nous ne sommes pas surpris de l'entendre nous dire : faites comme moi, laissez de côté les principes.

Mais son éloquence ne nous convainc pas, et son exemple ne nous séduit pas.

L'Empire qui ne voit jamais se coucher le soleil

Tel est l'orgueil de la Grande Bretagne, qu'il surpasse infiniment celui de tous les empires qui ont existé jusqu'à présent, même celui de la colossale Babylone, aux jours de sa plus grande gloire; celui de la Perse, sous Xercès de la Macédoine, sous l'ambitieux Alexandre et, enfin, celui de la "Rome Eternelle" dite la maîtresse du monde. L'autorité britannique est matérielle et morale; c'est à dire qu'elle s'appuie sur le pouvoir et l'influence. Mais il y a une sorte d'influence que les Anglais exercent d'une manière frappante—nous voulons parler de la capacité médicale que semble avoir gagnée l'un deux, avec le titre indien de *l'homme Médical de l'Univers*. Nous faisons allusion au Professeur Holloway sur la sphère desquels remèdes le soleil ne se couche jamais; en effet, n'importe où se trouve la maladie, ces remèdes y pénètrent.

De même que Londres est le pôle physique et commercial du monde, de même aussi le simple et modeste établissement du Professeur Holloway, près de Temple Bar, à Londres, est le quasi-pôle Médical de l'Univers. Les chercheurs d'or de l'Australie trouvent dans ses Pilules certaines guérisons pour toutes leurs maladies internes et dans son onguent, le remède infailible pour toutes les maladies externes. Dans les vastes et peuplées régions de l'Inde, les remèdes Holloway sont une véritable panacée pour toutes les formidables maladies qui affligent spécialement ce brûlant climat.

L'habitant de la Nouvelle Zélande, dans sa région primitive, les estime comme de vrais amis; les Indigènes comme les colons européens, dans les régions fiévreuses de l'Afrique, les regardent comme un sauveur au moment du besoin. Ces Médicaments sont l'ancre de salut pour l'habitant des Antilles, quand il est en danger de périr par la dysenterie, prélude de la gangrène et de la terrible fièvre jaune—cet épouvantail de la nuit, ce démon du jour, dans ces colonies. Si ces Remèdes n'ont pas encore supplanté tous les autres en Europe, ce n'est que par la forfanterie ou l'ignorance, si communes parmi les hommes qui "ne savent pas ce qui est bon pour eux." Les habitants du Canada ont été les premiers à faire connaître les louanges accordées aux préparations Holloway.

Elles paraissent avoir, avec une rapidité merveilleuse, remplacé les vieilles prescriptions. Les préparations stéréotypées de la Pharmacopée pour les fièvres et les accès, la dyspepsie, les scrofules &c. ne peuvent lutter avec ces médicaments. La presse a dû conséquemment annoncer les guérisons obtenues par eux comme le commencement d'une ère nouvelle, dans l'histoire sanitaire de l'Amérique anglaise. On ne doit cependant pas supposer que la vogue des remèdes Holloway dans les colonies, soit le simple écho de leur réputation en Angleterre. Ces Médecins qui ont prouvé qu'elles étaient des spécifiques pour les principales maladies de ces climats, ont été acceptés avec bonheur, et jamais jusqu'à ce jour aucun remède n'a obtenu autant de vogue, que ceux du Professeur Holloway.—*Maulmain Eagle*.

LA REVOLTE AU NORD-OUEST

MORT DU SERGENT VALIQUETTE DU 65^{ME}

GROS OURS SUBIRA SON PROCÈS

LES MEURTRIERS DU LAC A LA GRENOUILLE S'ENFUIENT AUX ETATS-UNIS

COMPARUTION DE RIEL DEVANT LE MAGISTRAT STIPELDIAIRE

LECLURE DE L'ACTE D'ACCUSATION

LE PROCÈS DÉFINITIVEMENT FIXÉ AU 20 JUILLET

Toronto, 6—Une dépêche de Battleford annonce la mort du sergent Valiquette, de la 4^{ème} compagnie du 65^{ème} bataillon. Il est mort quelques instants après le Col. Williams.

Winnipeg, 6—Gros-Ours et les autres prisonniers pris avec lui au

Fort Carlton ont été conduits à Prince-Albert pour y subir un procès préliminaire devant le colonel Irvine, qui est attendu demain du Lac Vert avec ses troupes et les autres prisonniers. Ils seront probablement envoyés à Regina pour y subir leur procès avec les autres chefs de la rébellion. Le Petit Peuplier, l'Esprit-Errant et les autres meurtriers du massacre du Lac aux Grenouilles, se sont enfuis, dit-on sur le territoire américain. L'on fait tous les efforts possibles pour les arrêter.

Le Petit Peuplier a épousé une Squaw de la tribu Gros Ventre dans la réserve du Corbeau, dans le Montana, et il est possible qu'il se réfugie dans cette réserve.

La triste nouvelle de la mort du colonel Williams a jeté le deuil en cette ville. Les drapeaux flottent à mi-mât sur tous les édifices publics et plusieurs résidences privées.

Humboldt, T. N. O., 6—Les Gardes du Corps du Gouverneur-Général, ainsi que le 12^{ème} et le 35^{ème} bataillons, qui sont stationnés ici, ont reçu l'ordre de rentrer dans leurs foyers, et ils attendent maintenant des transports. Ils partiront probablement jeudi.

Les Rangers des Montagnes Rocheuses du major Stewart reviennent de la frontière américaine, où ils ont fait le service depuis le mois d'avril.

Ils retournent au Fort McLeod pour y attendre les ordres du général Middleton.

Mad. Delaney et Mad. Gowanlock sont arrivées de l'Ouest ce soir. Toutes deux semblent épuisées et ont hâte de retourner dans leurs familles dans l'est. Elles partiront via Port Arthur demain ou après-demain.

Regina, 6—Louis Riel a été formellement livré à cinq heures cette après-midi par les autorités militaires aux autorités civiles. M. Richardson, magistrat stipendiaire, lut à Riel l'acte d'accusation qui se compose de six chefs. Riel a été renvoyé en prison jusqu'au 20 juillet courant, date à laquelle est fixé son procès. Personne autre que son escorte, les officiers de la prison et les avocats de la couronne n'était présent. Riel a l'air plein de santé et conserve tout son sang-froid.

LE COLONEL OTTER RESTE A BATTLEFORD POUR Y COMMANDER LA GARNISON

LES SAUVAGES DE GROS-OURS CONTINUENT DE SE RENDRE

LE 65^{ME} ATTENDU A MONTRÉAL, MERCREDI OU JEUDI

MONUMENT ÉLEVÉ PAR LE 65^{ME} A LA MÉMOIRE DES PÈRES FAFARD ET MARCHAND

TEXTE DE L'ACTE D'ACCUSATION CONTRE RIEL

Winnipeg, 7.—Des avis de l'ouest mandent que les vapeurs ayant à bord le régiment des Queen's Own, sont arrivés à Prince Albert au commencement de cette semaine. Le colonel Otter gardera probablement le commandement de la batterie A et d'une partie de la compagnie C de l'Ecole d'Infanterie.

La Batterie B est partie pour Prince Albert par terre.

La troupe de cavalerie de Winnipeg, sous le commandement du capt. Knight, est arrivée ici de bonne heure ce matin des Montagnes du Tondu, où elle a été stationnée depuis le commencement des troubles. Les soldats de ce détachement sont campés en attendant l'arrivée des autres troupes lundi. Tous seront alors déchargés du service actif. On rapporte que les troupes de Battleford sont arrivées ce soir. Elles se ren-

dront maintenant aux Grands Rapides, où elles prendront les vapeurs qui font la traversée du lac Winnipeg. Elles sont attendues à Selkirk dimanche. Les Grenadiers Royaux, les Queen's Own, le bataillon Midland et le 65^{ème} prendront le train pour Port Arthur, d'où ils se rendront directement à Toronto et à Montréal. Le 90^e entrera à Winnipeg lundi. Ce jour là sera jour de fête civique à Winnipeg. Le 90^e sera reçu avec de grandes démonstrations.

GROS OURS FAIT PRISONNIER PAR UN CANADIEN-FRANÇAIS

Gros Ours a été fait prisonnier par un petit détachement de la police à cheval, sous le commandement du surintendant Gaguon, à la Rivière du Sud, entre Battleford et Carlton. Il se sauvait de l'autre côté de la frontière américaine, après s'être séparé de ses guerriers. L'Homme Misérable et un grand nombre d'autres Sauvages, qui ont pris part au massacre du Lac à la Grenouille, se sont rendus au colonel Otter, qui est de retour du Nord. Des détachements de la police font la chasse au reste de la bande, et leur capture n'est plus qu'une question de temps, vu qu'ils sont à demi-morts de faim et complètement démoralisés. Sept cabanes de la bande du Petit Peuplier sont arrivées après avoir rencontré un agent sauvage qui leur conseilla de se rendre. Les prisonniers ont été logés en prison et les femmes sont campées. On attend un plus grand nombre de Sauvages.

IN MEMORIAM

Près de la Traverse du Lac à la Grenouille est une grande croix blanche élevée à la mémoire des victimes du massacre du Lac à la Grenouille par les sauvages. Cette croix se voit à plusieurs milles de distance, car elle a été érigée sur une colline de trente pieds au-dessus du niveau de la prairie. Elle a été élevée par le 65^{ème} bataillon. Les soldats du bataillon Midland ont aussi élevé une splendide croix magnifiquement bien gravée, dans le cimetière du Lac à la Grenouille, à la mémoire de Gilchrist et de Willicroft, victimes du même massacre.

L'ACTE D'ACCUSATION CONTRE RIEL

A Regina, hier, Riel fut conduit devant le colonel Richardson qui lui donna lecture de l'acte d'accusation contre lui; cet acte est assermenté par Charles Stewart, de Hamilton. Le procès est fixé au 20 juillet courant.

Riel est accusé dans cet acte de : Etant sujet de Notre Souveraine Dame la Reine, mettant de côté son devoir d'allégeance, n'ayant pas la crainte de Dieu dans son cœur, mais étant poussé et séduit par l'instigation du diable comme faux traître contre la dite Souveraine Dame la Reine, et foulant entièrement aux pieds l'allégeance, la fidélité et l'obéissance que tout sujet vrai et fidèle de notre dite Souveraine Dame la Reine doit à notre dite Souveraine Dame la Reine, a le 27^{me} jour de mars, dans l'armée susdite, avec diverses autres personnes, faux traîtres, inconnus au dit Stewart, armés et équipés en guerre, c'est-à-dire avec des canons, des carabines, des pistolets, des baïonnettes et autres armes, étant alors illégalement, malicieusement et traîtreusement assemblés et réunis ensemble contre notre souveraine Dame la Reine, ont de la manière la plus malicieuse, la plus traîtreuse pris les armes et fait la guerre contre notre dite souveraine Dame la Reine, dans une localité connue sous le nom de Lac au Canard, dans les dits territoires du Nord-Ouest du Canada, et dans les limites de ce royaume, et ont alors malicieusement et traîtreusement

tenté par la force des armes, de renverser et détruire la constitution et le gouvernement de ce royaume, tel qu'établis par la loi, et priver et déposer notre dite souveraine Dame la Reine du titre, de l'honneur, et du nom royal de la Couronne Impériale de ce royaume, au mépris de notre dite souveraine Dame la Reine et de ses lois, au mauvais exemple de tous autres se rendant coupables de la même offense, contrairement au droit d'allégeance qui lui était dû par le dit Louis Riel, contre la forme du statut en pareil cas fait et pourvu, et contre la paix de notre souveraine Dame la Reine, sa couronne et sa dignité.

Un semblable acte d'accusation a été dressé au sujet des deux batailles de l'Anse au Poisson et de Batoche.

LE STEAMER "BARONESS" ÉCHOUE AU COUDE, AYANT A BORD LE 65^{ME} BATAILLON

ON N'ATTEND PAS L'ARRIVÉE DES TROUPES A WINNIPEG AVANT LE 12 JUILLET

Winnipeg, 8—Une dépêche reçue de Prince Albert annonce l'arrivée ce matin, des vapeurs *Northwest* et *Marquis* avec le bataillon Midland, le 10^{ème}, les Queen's Own, les Gardes du Corps et le 90^{ème} bataillon. On dit que le vapeur *Baroness* est échoué au Coude à mi-chemin entre Battleford et Prince Albert ayant à bord le 65^{ème} bataillon. La Batterie B arrivera demain de Battleford par terre. La batterie de campagne de Winnipeg est en route de Prince Albert via Humboldt et Qu'Appelle. Vu la baisse des eaux les vapeurs sont forcés d'aller très lentement. Le temps est très froid. On ne partira pas de Prince Albert avant samedi matin et il faudra trois jours pour se rendre aux Grands Rapides.

On pense que les troupes débarqueront aux chutes et feront neuf milles par terre à cause de la baisse des eaux de la rivière. On n'attend pas maintenant l'arrivée des troupes à Winnipeg avant le 12 juillet.

Toutes les compagnies du 9^e de Québec, qui étaient dispersées, se sont réunies aux quartiers généraux, à Calgary, sous le commandement du colonel Amyot. Ce corps est parti par un convoi de chemin de fer pour visiter les Montagnes Rocheuses et se mettra en route pour Winnipeg, jeudi.

Les provisions et les chevaux ont été vendus à la Mâchoire de l'Original et de bons prix ont été réalisés.

Le 66^e bataillon de Halifax partira de la Mâchoire à l'Original pour Winnipeg, jeudi. On dit que toutes les troupes qui ont fait la campagne au Nord Ouest seront passées en revue par le général Middleton.

Une dépêche de Battleford, annonce que six officiers et cinquante-et-un volontaires du 92^e bataillon de l'infanterie légère de Winnipeg, se rendront à Winnipeg en même temps que les autres troupes, en passant par le lac Winnipeg.

Le reste des troupes demeureront en garnison au Fort Pitt.

Lettre du Rév. Père André au Directeur du "Mail."

Monsieur le Directeur,

Il y a quelques jours, je suis allé visiter la rive Est de la Saskatchewan du Sud, qui a été dernièrement le théâtre de deux rencontres sanglantes. C'est de ce côté qu'a éclaté l'insurrection et la population qui y est établie, a eu à subir les suites de la terrible revanche nécessitée par la résistance désespérée opposée par les Métis à la marche du général Middleton jusqu'à ce qu'enfin ils furent obligés de se rendre, lorsque Batoche, leur château fort, eut été emporté d'assaut.

Le calme est maintenant rétabli en cette région et le silence qui y règne fait un contraste des plus saisissants

avec le bruit et l'agitation qui y prévalaient il y a à peine un mois. Qui que ce soit peut maintenant voyager sur cette rive de la Saskatchewan, sans appréhender aucun danger, soit de la part des Sauvages ou des Métis. Tous ces hommes égarés sont redevenus eux-mêmes ; quand vous les rencontrez sur la route ils se montrent des plus polis et des plus courtois. La défaite qu'ils ont éprouvée ne semble pas avoir laissé de ressentiment dans leurs âmes. Ils semblent contents, comme tous les autres, de voir l'insurrection finie.

Le nom de Riel est en grand discrédit parmi eux, maintenant qu'ils voient clairement les mauvais desseins de celui qui fut leur chef. Ils ne peuvent comprendre comment ils ont pu être assez aveugles pour le suivre et devenir ainsi les instruments de leur propre ruine. La leçon a été sévère pour eux et vraisemblablement, ils n'oublieront jamais le terrible prix que leur a coûté l'allégeance qu'ils ont donnée à Riel, qui, en provoquant l'insurrection, a provoqué le plus terrible fléau qui pût frapper les Métis et leur pays.

L'été dernier, à cette même saison, il m'est arrivé de visiter le pays que je viens de mentionner. Comme j'étais heureux de voir la beauté des champs en culture, tout le long de la route, et les espérances qu'entretenait la population établie sur la rive Est de la rivière. A chaque maison où j'étais accueilli, je félicitais les gens de l'énergie et du goût qu'ils avaient déployés dans la culture du sol. Je ne pouvais me lasser d'admirer le contraste qui frappait mes yeux, en me rappelant que cette vallée arrosée par la Saskatchewan n'était rien autre chose, il y a quelques années, qu'un pays sauvage, complètement inhabité, tandis que depuis elle était devenue un magnifique établissement parsemé de belles résidences et de riants jardins ; une magnifique prairie où paissaient des troupeaux considérables.

A chaque maison où je m'arrêtais, j'étais frappé du confort qui y régnait. La population semblait heureuse et pleine d'espérance dans l'avenir. Hélas ! que j'étais loin de songer au terrible sort qui l'attendait ! Mais Riel parut comme un nuage dans le ciel pur ; sa présence bouleversa tout cet heureux pays.

Quel désolant spectacle a frappé mes yeux, l'autre jour, quand je visitai cette même paroisse de Saint-Antoine. Les résidences que j'avais tant admirées l'an passé, étaient presque toutes brûlées jusque ras le sol ; celles qui étaient restées debout n'étaient qu'une masse de ruines. Les champs et les jardins avaient été laissés à l'abandon ; chevaux et bestiaux étaient partis, les seuls qui fussent restés étaient ceux qui ne valaient pas la peine d'être emmenés.

Partout où je suis allé, j'ai été frappé par le spectacle de la misère et de la pauvreté. Ça été une dure épreuve pour moi.

Nombre de maisons étaient sans occupants, leurs propriétaires étaient morts ou absents. A la vue de toutes ces ruines, je ne pus retenir mes larmes tant mon âme était remplie de douleur.

Qui aurait pu rester insensible à la vue de ces pauvres infortunées mères de familles qui venaient, entourées de leurs enfants, me serrer la main. Elles semblaient la personnification de la désolation.

Les petits enfants ne présentaient pas une apparence moins attendrissante. Je les vois encore devant moi, pleurant à chaudes larmes en me racontant les malheurs qui leur étaient arrivés.

Ils avaient perdu tout leur linge, au sac de Batoche, et à leur retour, ils trouvèrent tous les meubles mis en pièces et les murs de leurs maisons complètement dénudés. C'est dans cet état que je les ai trouvés, exposés à mourir de faim, à moins de secours immédiats.

Ajoutez à cela que la plupart de ces pauvres femmes portaient le deuil d'un fils, d'un époux, ou de l'un et de l'autre enfermés dans la prison de Regina, en attendant leur procès, et vous concevrez combien cette population infortunée est digne de compassion.

Je vous supplie, monsieur, de plaider leur cause auprès du public et du gouvernement. Oh ! faites comprendre aux autorités la nécessité qu'il y a de les secourir. Ce sont des êtres humains et

et à coup sûr le Canada, ce pays chrétien, ne les laissera pas mourir.

Votre etc.,
ALEXIS ANDRÉ, O. M. I.
Supérieur des missions du district de Carlton.
Prince-Albert, 24 juin 1885.

RIEL DANS SA PRISON
—
37 TÉMOINS ASSIGNÉS CONTRE LUI
—
NOMS DES PRINCIPAUX TÉMOINS

Regina, T. N. O., 9.—L'emprisonnement de Riel lui va évidemment à merveille, car il engraisse tous les jours ; il ne semble cependant pas aussi sûr quant au résultat de son procès qu'il l'était il y a quelque temps. Il est toujours prêt à converser avec les gardes et il s'informe continuellement de l'opinion publique sur son compte.

Depuis quelques jours il ne fait qu'écrire. Il a adressé un long document à l'inspecteur Deane de la police à cheval. Ce document a rapport à la rébellion et à ses actions depuis que les colons l'ont appelé au pays.

Trente sept témoins s'en vont assignés par la couronne. Les principaux seront le général Middleton, J. C. Astley, arpenteur, le colonel Irvine, l'assistant commissaire Crozier, Harold Ross, John Kerr, S. Kerr, J. A. Jackson, de Prince Albert, M. Stewart, chef de police de Hamilton, S. M. Jarvis, le capt. Young, de la batterie de campagne de Winnipeg, et M. Lash, agent des sauvages.

Les autres prisonniers comparaitront probablement dans une journée ou deux, pour que lecture leur soit faite de l'acte d'accusation.

Poundmaker et les autres prisonniers sont attendus ici de Battleford demain.

Ottawa, 10.—L'on dit que les avocats de Riel assigneront comme témoins sir John McDonald, sir David McPherson, et l'hon. A. P. Caron. La défense contestera la constitutionnalité de la cour criminelle dans le Nord Ouest, et si le verdict est contre Riel il y aura appel au conseil privé.

RIEL ET LE CLERGÉ
—
LES SAUVAGES FUGITIFS
—
LES JURÉS DU PROCÈS DE RIEL
—
UN MAGISTRAT CANADIEN-FRANÇAIS
SIEGERA AVEC LE MAGISTRAT
RICHARDSON

Winnipeg, 10.—Le R. P. André, O. M. I., supérieur des missions catholiques de Carlton, adresse de Prince-Albert au *Free Press* de Manitoba, en date du 22 juin, une longue lettre dans laquelle il dit que les prêtres ont combattu les projets de Riel dès le commencement et pendant tout le temps qu'il s'efforçait de provoquer un soulèvement.

"Lorsque l'insurrection a éclaté, dit le R. P. André, la main de Riel s'est appesantie sur nous pour nous punir d'avoir contrarié ses vues. Il ne fut pas aussitôt investi du pouvoir qu'il commença à nous molester de toute façon et, comme il redoutait l'influence des prêtres parmi ses gens, il envoya quelques-uns de ses partisans aux différentes missions pour amener de force les prêtres à Batoche, où il les retint prisonniers dans la chapelle, afin de les garder près de lui et pour les soumettre à son pouvoir arbitraire.

"M. Louis David Riel était un autocrate dans toute l'acception du mot, qui prétendait avoir le droit de gouverner et l'Eglise et l'Etat : lui nier l'une ou l'autre de ces attributions était une offense grave et quiconque aurait osé le faire était exposé à un danger sérieux. Vu que les prêtres refusèrent de se soumettre à Riel, mais, au contraire, lui nièrent le droit qu'il s'arrogeait, ils encoururent sa haine et furent exposés à mille désagréments ; on les empêcha d'exercer leur ministère et ils ne purent communiquer librement avec les gens du dehors.

"A trois reprises, au moins, les mis-

sionnaires furent forcés de comparaître devant Riel, dans la salle du conseil, et une fois, entre autres, en présence des membres du conseil, ils furent forcés d'entendre pendant trois heures les blasphèmes, les obscénités et les injures les plus grossières qu'il plut à Riel de vomir contre leur religion et ses saints mystères.

"Ils s'attendaient à subir le même sort que les deux missionnaires du lac aux Grenouilles et il est probable qu'un châtement terrible leur était réservé, si le général Middleton ne fût arrivé à temps pour leur sauver la vie en s'emparant de Batoche.

"Nous remercions de tout cœur ces braves soldats qui sont venus de l'avant pour réprimer la révolte et, tant que nous vivrons, nous prions Dieu de les bénir pendant le reste de leurs jours et surtout à l'heure de la mort.

"Comment, M. le Rédacteur, ne pas se sentir indigné en entendant, après tout ce qui s'est passé, les fausses accusations, portées contre nous : que nous n'étions pas loyaux et que nous étions les instigateurs des troubles. Il y a des hommes qui ne rougissent pas de lancer de telles accusations et ces hommes se vantent d'être de bons chrétiens et des ministres de l'Evangile. Dieu sera leur juge ainsi que le nôtre et un jour ils auront à rendre compte des faux témoignages qu'ils ont portés contre leurs frères.

"Pourquoi, se demandera-t-on peut-être, ces prêtres exposés à un si grand danger, n'ont-ils pas quitté leurs missions à temps pour se mettre en sûreté ? A ceci, M. le Rédacteur, je répondrai que nous, humbles missionnaires catholiques, avons pour coutume de ne jamais abandonner notre troupeau, quel que soit le danger auquel nous nous exposons. Nous sommes des soldats du Christ qui nous tenons toujours au poste qui nous a été assigné ; ni la maladie, soit la picotte ou le choléra, ni la guerre, ni une révolte ne peuvent nous faire abandonner notre poste ; nous y restons en dépit de tout, considérant comme une gloire de mourir au champ d'honneur. Ce sentiment du devoir, si profondément gravé au fond de nos cœurs, explique pourquoi les prêtres sont restés aux missions qui leur avaient été assignées par leur évêque, jusqu'à ce que Riel les eût amenés de force à Batoche, où ils sont restés jusqu'au jour où le général Middleton les a délivrés."

Washington, 10.—Une dépêche du général Terry au département de la est ainsi conçue :

"Le district de Montana dans lequel commande Colbrooks a reçu information des autorités canadiennes que 25 cabanes de Sauvages de l'insurrection du Nord-Ouest, se dirigent vers la frontière pour se rendre au Montana, sous la conduite du fils de Gros-Ours.

"Il paraît que ces Sauvages se proposent d'aller sur la réserve des Corbeaux. Ces indiens ne peuvent être qu'une source de troubles s'ils parviennent à se réunir aux autres."

Les autorités de Washington s'aperçoivent de la gravité de la situation.

Le général Shéridan a quitté ce soir la réserve indienne du fort René pour se rendre sur le théâtre de la guerre.

Un télégramme de Washington à l'officier commandant les troupes, lui ordonne de tout faire pour supprimer la révolte, et même anéantir complètement la tribu des Cheyennes, si c'est le seul moyen d'en finir d'un seul coup.

Battleford, 10.—La police de Carlton a suivi les sauvages qui ont traversé sur la rive sud de la rivière la semaine dernière ; plusieurs squaws ont été envoyés ici aujourd'hui des

montagnes de l'Aigle. Les prisonniers restent sous la garde de la police qui est à la recherche du fils de Gros Ours. Soixante sauvagesses et enfants appartenant à la première bande que l'on a faite prisonnières sont campées sur les réserves près d'ici.

La police part demain pour le Fort Pitt et le lac à la Grenouille pour en rapporter des vivres.

Regina, 10.—Le fait que parmi les 36 jurés dont les noms sont inscrits sur le rôle, pour le procès de Riel, il n'y a pas un seul métis donnera probablement ombrage à ceux qui sympathisent avec les métis.

Le sous-chérif est maintenant occupé à signifier les assignations aux jurés. On ne croit pas ici que le procès soit très long. Il est entendu que Henri Lejeune, le plus ancien magistrat du Nord-Ouest a été prié de siéger avec le magistrat Richardson pendant le procès. Il paraît que tous les magistrats du Nord-Ouest voulaient occuper cette position et plusieurs ont fait de grands sacrifices vers cette fin. M. Lejeune est de Québec et son acceptation de la position recevra l'approbation générale.

LE 9^E BATAILLON ET LE BATAILLON
D'HALIFAX A WINNIPEG
—
FUNÉRAILLES DU SERGENT VALI-
QUETTE
—
MGR TACHÉ
—
MM. LEMIEUX ET FITZPATRICK

Winnipeg, 12.—Le 9^{me} bataillon des Voltigeurs de Québec et le bataillon d'Halifax, sont arrivés en cette ville et sont campés dans la banlieue de l'Ouest, où ils attendent l'arrivée du général Middleton, qui accompagne les troupes via la Saskatchewan et le Winnipeg. Ces dernières troupes ne sont pas attendues à Selkirk avant demain soir, (lundi).

Les restes du colonel Williams sont arrivés ici hier soir sous les soins du Capt. Reid. Le corps fut placé à bord du train de Port Arthur, qui se rendra directement à Port Hope. Le Capt Reid a été rejoint ici par le détachement du bataillon Midland, qui a conduit Riel de Batoche à Regina.

Plusieurs hommes pleuraient sur le cercueil de leur vaillant commandant, dont ils accompagneront les restes à Port Hope. Une splendide couronne de fleurs leur a été remise pour être placée sur le cercueil aux funérailles en souvenir de la sympathie des citoyens de Winnipeg, anciens résidents de Port Hope, et amis du défunt.

Les restes du sergent Valiquette, du 65^{me} bataillon, qui est mort à bord du même bateau que le colonel Williams, ont été apportés de Battleford à Swift Current ; mais, par suite d'un malentendu quelconque, on n'avait pris aucune mesure pour les transporter plus loin, et le corps a dû être enterré à Swift Current, tout près de la gare du chemin de fer du Pacifique Canadien.

La rue principale, (main street) offre un magnifique coup d'œil avec ses arcs de verdure et ses balises, qui s'étendent sur toute la longueur de la rue, et lorsque l'on y aura ajouté les drapeaux et les inscriptions, le spectacle sera grandiose. La procession aux flambeaux et l'illumination de la ville promettent d'être la démonstration la plus imposante qui ait encore eu lieu à Winnipeg. Les troupes sont attendues mardi, mais la fête civique, la revue de toutes les troupes et la réception formelle des volontaires ainsi que l'illumination n'auront lieu que le lendemain.

Des trains d'excursion viennent de toutes les directions, afin de permettre à tous les habitants de toutes les

parties de la province, de prendre part aux réjouissances. On attend beaucoup de monde de St-Paul et de Minneapolis.

Mgr l'archevêque Taché est arrivé ce matin de Montréal et d'Ottawa.

Le Dr Rodick et le Dr Boyd sont de retour d'une visite aux hôpitaux de l'ouest, où ils ont distribué les fonds prélevés par la princesse Louise. Ils se rendent à Selkirk pour y distribuer de l'argent parmi les blessés et les invalides qui arrivent du siège de l'insurrection.

MM. Lemieux et Fitzpatrick, avocats de Riel, sont arrivés aujourd'hui via Port Arthur; ils repartent pour Regina demain.

Le major Short et le capt. Peters, avec les invalides et les hommes dont le terme de service ont expiré dans la batterie A et B, sont arrivés aujourd'hui de Battleford et sont en route pour l'est. La batterie A restera à Battleford durant trois mois et la batterie B à Prince Albert.

EXÉCUTION DU MEURTRE CONNORS
VENDREDI PROCHAIN, A RÉGINA

250 SAUVAGES DE GROS-OURS FAITS
PRISONNIERS.

MÉTIS ET SAUVAGES CONDAMNÉS AU
PÉNITENCIER A LA MONTAGNE DE
PIERRE

RETOUR DES BLESSÉS

LES FUNÉRAILLES DU COLONEL
WILLIAMS A PORT HOPE

LE 9ÈME BATAILLON

Port Hope, 18.—Les citoyens de Port Hope font de grands préparatifs pour les funérailles du col. Williams.

Le jour des funérailles n'a pas encore été fixé, mais il sera annoncé aussitôt que possible.

Les honneurs militaires seront rendus au défunt par le bataillon Midland.

Toronto, 18.—Les personnes dont les noms suivent qui se rendent à Owen Sound, à la rencontre de la dépouille mortelle du col. Williams sont arrivées ici ce soir et se mettront en route pour Owen Sound demain matin.

Major Howden, P. D. Collins, C. McNeil, G. Campbell, Dr Bereton, MP, J. J. Preston Beverley, Capt Cledes, bataillon Midland, J. Evans, D. Chesholm, A. Winslow, M. Rosever, Port Hope.

Winnipeg, 13.—L'hon. M. Norgray a reçu un télégramme aujourd'hui daté de Fort Pitt, le 12 juillet; ce télégramme dit que 250 sauvages de la bande de Gros Ours se sont rendus au colonel Smith et que d'autres sont encore attendus.

Les prisonniers sont plus nombreux que leurs gardiens, mais ils sont tous désarmés.

M. le shérif Chapleau est de retour d'Ottawa en route pour Regina. Les autorités ont décidé que la loi devait suivre son cours et Connors sera en conséquence pendu vendredi. Il sera procédé sur l'appel en Angleterre, nonobstant l'exécution de la sentence, vu que l'avocat du condamné veut obtenir une décision sur la question de la validité de la loi en vertu de laquelle la sentence de mort a été prononcée.

Il dit que si la décision est en sa faveur, Riel ne peut être pendu, même s'il était trouvé coupable et condamné à mort.

Le Dr Strange et une partie du corps d'ambulance sont arrivés de l'Ouest ce soir avec quinze des blessés des batteries A et B, de la compagnie C. de l'Ecole d'Infanterie et des éclaireurs. Les corps des soldats Osgoop et Rogers, des Gardes à pied d'Ottawa, sont arrivés et seront

expédiés directement à Ottawa.

Le sergent Nooper et l'escorte de la police à cheval ont amené neuf prisonniers métis et sauvages ce soir de Battleford, où ils ont été condamnés à divers termes d'emprisonnement dans le pénitencier de la Montagne de Pierre. Ils faisaient partie de la bande de Poundmaker et ont été trouvés coupables d'avoir volé des bestiaux et d'être entrés avec effraction dans des maisons. Une foule excitée a entouré la police à la gare, et l'on craignait pendant quelque temps qu'elle se portât à des actes de violence. Ils seront conduits à la Montagne de Pierre demain.

Winnipeg, 14.

Nous attendons l'arrivée du général Middleton. Nous espérons être rendus à Québec le 22. Nous descendrons par chemin de fer.

COLONEL AMYOT.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mlle Joséphine Garneau, décédée hier au Cap Santé à la résidence de son père, M. Albert Garneau. La regrettée défunte était nièce de l'honorable M. P. Garneau et de M. Léger Brousseau, propriétaire du *Courrier du Canada*.

Nous prions la famille de Mlle Garneau de vouloir bien accepter nos condoléances les plus vives.

Budget supplémentaire

Le budget supplémentaire pour l'exercice 1885-86 a été soumis à la Chambre des Communes, lundi soir, par l'honorable M. Mackenzie Bowell, faisant les fonctions de ministre des finances. Le total de ces crédits est de \$2,032,944.69, dont \$1,139,267.64 imputables au capital, et \$943,647.05 imputables au revenu. Voici comment se répartissent ces crédits par département :

	\$	cts
Gouvernement Civil	7,387	05
Administration de la Justice	20,150	00
Pénitenciers.....	700	00
Recensement (Manitoba et Nord Ouest).....	30,000	00
Quarantaine.....	8,000	00
Milice.....	129,000	00
Chemins de Fer et Canaux (imputable au capital).....	1,089,297	64
Chemins de Fer et Canaux (imputable au revenu).....	57,625	00
Travaux Publics (imputable au Fond Consolidé)	334,270	00
Divers.....	33,450	00
Crédits aux vapeurs	2,000	00
Police à cheval du Nord-Ouest....	250,000	00
Pour la perception du Revenu....	15,125	00
Loi des Licences.....	50,000	00
Terres Fédérales (imputable au capital).....	50,000	00
Terres fédérales (imputable au revenu	6,000	00

Le secret de Sabine

Nous commencerons la semaine prochaine, la publication d'un feuilleton palpitant d'intérêt. Il a pour titre :

LE SECRET DE SABINE

C'est une suite de scènes dramatiques, agencées avec un art merveilleux, et destinées à produire un grand effet sur l'imagination des lecteurs.

Cette œuvre, à la fois saine et empoignante, est due à la plume d'un des meilleurs écrivains de ce temps.

Monsieur l'abbé Daniel Guimont est nommé vicaire à St-Jean Deschailons.

La note juste

Nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage à l'esprit d'impartialité et de justice dont le *Mail* fait preuve, de ce temps-ci, sur la question du Nord-Ouest. Pendant que les journaux grits, de même que nos journaux rouges, essaient d'exploiter les derniers événements dans l'intérêt de leur parti, le grand organe conservateur de Toronto s'élève au dessus de ces mesquines considérations, et traite la question à un point de vue beaucoup plus élevé.

Son article de mercredi sur le débat du Nord-Ouest mériterait d'être reproduit dans toute notre presse bas-canadienne. Il donne la vraie note, et dit à haute voix ce que le *Globe* ne veut pas admettre par fanatisme politique, savoir : que tous les partis ont fait preuve de négligence dans le règlement des affaires du Nord-Ouest. Voilà la vérité, et il est digne d'un grand journal de parti de l'admettre franchement.

Lorsque les Métis et leurs amis de l'Ouest se plaignent des délais, des injustices, des négligences dont ils ont souffert, ils accusent non pas tel ou tel homme en particulier, non pas tel ou tel cabinet, mais l'administration de la Puissance depuis 1871, quels qu'aient été les administrateurs. C'est ce que le *Manitoba* disait, il n'y a pas longtemps, dans un excellent article. Le *Mail* a pris cette position et nous l'en félicitons.

Nous n'avons jamais nié, dit-il, que les Métis avaient de justes sujets de plainte...Cependant malgré la logique manifeste et sans réplique des réclamations métisses, le département, durant des années, a refusé d'agir et de régler cette question. C'était une question embrouillée; elle nécessiterait la nomination d'une commission, et des embarras sans fin; Saint-Albert et Saint-Laurent étaient des endroits éloignés et sans influence politique!...C'étaient de cette façon que les officiels envisageaient les justes demandes des Métis, et nous concédons, avec M. Blake, que cette négligence était grossière et inexcusable, et qu'elle a contribué à produire une insurrection. Mais—et cela condamne M. Blake et sa cause—M. Mackenzie était à blâmer autant que Sir John.

Les Métis disent qu'ils ont commencé à faire valoir leurs droits implicites ou explicites, en vertu de l'acte de Manitoba, dès 1872; qu'ils ont renouvelé leurs efforts en 1874; que M. Matthew Ryan, magistrat stipendiaire sous le régime Mackenzie, comprenait leur position, et communiqua, sans aucun doute, sa manière de voir au Ministre; que le gouverneur Laird était au courant de la question; que M. Mills promit de prendre la chose en mains; et que de 1878 à 1884 ils continuèrent à rafraîchir la mémoire des officiels, et à demander un règlement, par l'intermédiaire de leur clergé, du *Manitoba*, et de deux ou trois députés, jusqu'à ce qu'ils en vissent à croire qu'Ottawa était fatigué de voir leurs députations et d'entendre leur cause. Tout cela fut inutile. Ni les officiels grits, ni les tories ne bougèrent. La force d'inertie du département était invincible.....

Nous répétons que le système bureaucratique sous lequel une négligence aussi cruelle des droits d'une fraction de la communauté sociale a été possible, est mauvais, et doit être censuré. Mais comme les réformistes en sont responsables autant que les conservateurs, comment les uns peuvent-ils condamner les autres? Les Métis étaient dégoûtés des deux.

Rien ne peut faire plus d'honneur au *Mail* qu'une aussi généreuse et une aussi franche attitude. C'est là le véritable langage du journalisme conscientieux, loyal, et équitable. Et

nous croyons que, dans l'espèce, un tel langage est l'exactitude même. Tous les partis ont quelque chose à se reprocher, dans les affaires du Nord-Ouest. Mais il est vraiment odieux de voir le parti grit-rouge chercher à nier sa part de responsabilité, et à lapider le gouvernement avec des fautes qu'il a commises lui-même.

Nous devons ajouter que les délais et la négligence de certains bureaux publics ne sauraient justifier une rébellion, et n'étaient pas d'une nature qui pût excuser les excès auxquels on s'est porté. D'ailleurs il est clair, comme le dit très bien le *Mail*, que les Métis n'auraient pas songé à se soulever, sans les excitations et les menées des agitateurs grits de Prince-Albert. De sorte qu'en définitive, plus la lumière se fait, plus il paraît évident que les grits doivent être surtout tenus responsables des malheureux événements du Nord-Ouest: d'abord pour avoir commencé à laisser sans réponse satisfaisante les réclamations des Métis, et ensuite pour les avoir poussés à la révolte par leurs funestes conseils, et leurs déclamations inspirées par le fanatisme politique.

Changements dans le tarif

Voici la liste des changements que l'on vient de faire au tarif :

Le tarif du sucre de 1884 est changé et doit se lire comme suit : "Le sucre, brut ou non raffiné," etc, dans les articles dix-huit et vingt, ce qui suit est ajouté : sur le sucre raffiné de toutes qualités, il sera prélevé un droit d'un centin par livre et de 35 centins *ad valorem*.

Le tarif de 1879, quant au gin de genièvre, au rhum, au whiskey et les autres articles du même genre non énumérés, ainsi que sur le brandy, est modifié de manière à se lire comme suit : gin de genièvre, rhum, whiskey et autres articles du même genre non énumérés, un droit spécifique d'une piastre et soixante-quinze centins par gallon impérial, et sur le brandy un droit spécifique de deux piastres par gallon impérial.

Aussi, le tarif de 1883 est amendé de manière à ce que les droits sur le tabac manufacturé et le tabac à priser soient portés à trente centins la livre.

Ces résolutions prendront effet à dater du 6 juillet.

Les droits d'accise sur certains articles imposés par les tarifs précédents, sont changés comme suit :

Sur les spiritueux distillés de grain brut, \$1.32 pour chaque gallon impérial.

Sur les spiritueux distillés de l'orge, de Malt, \$1.30 par gallon impérial.

Sur les spiritueux distillés des melasses, \$1.33 par gallon impérial.

Les droits d'accise sur le tabac à chiquer, les cigarettes, le tabac à priser, etc; tels que fixés dans l'Acte du Revenu de l'Intérieur, 1883, sont élevés à 20 cts la livre; les cigarettes et le tabac haché, mis en paquets pesant un vingtième de livre ou moins, un droit de 35 centins, par livre, sur le tabac manufacturé provenant de la feuille canadienne cinq centins par livre.

La nouvelle de la nomination de M. l'abbé Elphège Gravel, comme évêque du nouveau diocèse de Nicolet, est confirmée.

Nos renseignements nous permettent d'annoncer à nos lecteurs que le télégramme publié par nous ayant-hier est tout à fait authentique.

M. l'abbé Gravel est en ce moment à Rom.

Les vrais coupables

Le débat sur les troubles du Nord-Ouest a pris une tournure auquel messieurs les libéraux étaient loin de s'attendre. M. Blake se préparait depuis deux mois, il avait amoncelé une montagne d'extraits de journaux, de fragments de discours, de citations prises dans les documents publics, de notes copieuses et volumineuses, destinée à supporter la batterie formidable dont il voulait foudroyer le gouvernement. Tous les partisans du chef grit étaient dans l'attente de cette harangue meurtrière qui devait anéantir le cabinet. On allait assister non pas à un débat parlementaire, mais à une exécution sanglante.

Le grand jour est arrivé. M. Blake s'est levé lentement pour prendre la parole. Il a parlé pendant sept heures, entassant accusations sur accusations, mais toujours en termes vagues, lisant des articles de journaux, prononçant avec gravité des périodes solennelles, s'efforçant d'écraser le gouvernement, sous la masse et le poids de son énorme discours. Commentaire significatif, plusieurs de ses amis se sont endormis en l'écoutant. Enfin le député de Durham a repris son siège et Sir John s'est levé à son tour.

Immédiatement le débat a changé de face. Aux premiers mots du vieux lutteur, un courant d'électricité s'est répandue dans toute la Chambre. La question était déplacée. On avait voulu faire le procès du gouvernement actuel. C'est le gouvernement Mackenzie qui a subi le sien. Sir John a fait faire à la discussion cette évolution imprévue avec une habileté et une aisance dignes en tout point de ce grand tacticien parlementaire. Après lui, il a fallu marcher sur ses pas. Et chaque orateur grit, au lieu de se lancer à l'assaut, suivant le programme tracé d'avance, a dû commencer par défendre l'ancien gouvernement libéral, et plus d'une fois par se défendre soi-même. — Tel a été le cas de M. Cameron.

Le discours de Sir John a complètement désarçonné M. Blake et toute l'opposition. Le Premier-Ministre a parfaitement démontré que les Métis n'avaient pas de motifs suffisants pour se révolter, et qu'ils ne l'auraient pas fait s'ils n'eussent été poussés par des agitateurs grits, par des intrigants politiques de race blanche. Les Métis avaient certainement des griefs, contre le gouvernement canadien; mais ces griefs, c'est le cabinet Mackenzie qui doit surtout en être tenu responsable. Pièces en mains, Sir John a prouvé cette thèse. Il a cité la dépêche du lieutenant-gouverneur Laird en 1878, dépêche dans laquelle cet homme distingué demandait au gouvernement grit de considérer favorablement les réclamations des Métis. Au cours de la réponse que fit le gouvernement, on peut lire "que les Métis n'ont aucun droit à être traités différemment des blancs, dans les territoires."

C'est ainsi que le gouvernement Mackenzie a traité les Métis. Durant les cinq ans qu'il a été au pouvoir, il n'a rien fait pour leur donner satis-

faction. C'est exactement ce que Louis Riel lui-même a dit dans un de ses manifestes. Nous citons ses paroles :

Les choses allèrent ainsi jusqu'en 1876 quand le lieutenant-gouverneur Laird prit en main la chose, et recommanda un règlement. *Mais on ne l'écouta pas. En 1876, 1877, 1878, des représentations urgentes furent faites aux officiers du gouvernement, et quoique la réponse invariable fut que le gouvernement s'occupait de la chose, rien ne fut fait!*

Et après cela, les libéraux osent parler de délais. Ils osent porter des accusations contre le gouvernement conservateur. Sir John leur a arraché leur masque; il a fait la lumière sur leur négligence coupable et leurs dénis de justice. Plusieurs membres de l'opposition se rappelleront les coups qu'il leur a portés. Il a cité ces lignes écrites de la main même de M. Mills sur un document public, et adressées à un agent du gouvernement: "Il est inutile de rechercher les parties qui ont des réclamations." M. Cameron, de Huron, se distinguait par ses interruptions déplacées. Le Premier-Ministre lui a lancé cette apostrophe: "L'honorable député est un de ceux qui crient le plus fort que notre gouvernement a apporté des délais injustifiables dans l'émission des patentes. Eh bien! il y a, au département de l'Intérieur, une lettre du même M. Cameron conjurant le ministre de ne pas émettre une patente en faveur d'un certain individu, tant que ce dernier ne lui aurait pas payé une créance de \$4,000." On comprend si ces traits foudroyants portaient la consternation dans les rangs libéraux.

M. Blake lui-même a reçu son coup de massue. Sir John a lu deux lettres écrites par le chef de l'opposition à un nommé Brown, anciennement de la police à cheval, qui offrait au député de West-Durham des informations importantes sur les affaires du Nord-Ouest. Seulement, ce Brown, au moment même où il se mettait en communication avec le chef de l'opposition pour lui servir d'informateur, essayait d'obtenir de l'emploi du gouvernement. Il demandait donc, pour cette raison, la plus grande discrétion de la part de M. Blake. Eh bien! qui le croirait? Le chef de l'opposition se prêta à cette honteuse proposition. Il promit à ce triste sire de lui garder le secret, afin de lui permettre d'obtenir sa place du gouvernement qu'il pourrait trahir ensuite sans danger. Telles sont les pratiques de M. Blake. Sir John a mis au jour cette conduite honteuse, avec les lettres de M. Blake à l'appui de son accusation. Et le chef de l'opposition est resté écrasé.

Toute cette grande machine de guerre de nos adversaires s'est donc piteusement écroulée. Jamais campagne plus bruyamment commencée ne s'est terminée d'une manière aussi désastreuse. Les libéraux espéraient tirer grand parti des affaires du Nord-Ouest, contre le gouvernement. C'est nous maintenant qui avons l'offensive sur toute la ligne, et nos adversaires, les partisans de feu le gouvernement Mackenzie, n'ont qu'à se bien tenir. Nous avons contre eux des armes dont nous nous servirons, lorsque viendra le jour de la bataille.

La loi des asiles

Notre confrère de l'*Etendard* s'occupe de l'article que le *Courrier du Canada* a publié récemment sur la loi des asiles. Il trouve que nous cherchons à atténuer déraisonnablement les défauts de cette législation. Il s'étonne de la différence de ton qu'on remarque entre notre article et celui que le *Canadien* a publié dernièrement sur le même sujet. Et après avoir fait ressortir ce contraste, il ajoute que, cependant, le *Courrier* et le *Canadien* "écrivent directement sous l'inspiration des membres du gouvernement." — Comment expliquer cette contradiction?

Le problème ne nous semble pas aussi ardu que cela. Le *Canadien* et le *Courrier* ne parlent pas le même langage, Dieu merci! Notre confrère a parfaitement raison de noter la différence. Mais pour ce qui est de l'inspiration officielle, qu'il nous permette de l'en assurer, il est sous une fausse impression. Notre article est l'expression de notre pensée à nous, et non de la pensée de tel ou tel homme public.

Qu'il rende justice aux intentions et à la politique du gouvernement Ross mieux que l'article du *Canadien*, nous en sommes convaincu. Mais encore une fois, l'inspiration officielle n'a rien à y voir.

Un ami de notre journal, et aussi de nos principes, nous a demandé notre avis. Nous l'avons donné loyalement, après avoir étudié la loi telle que sanctionnée, et consulté des hommes qui ont droit de nous donner conseil. Nous avons indiqué les modifications qu'on a fait subir au projet primitif; nous croyons avoir montré que le gouvernement a fait preuve de bonne volonté; nous avons marqué clairement nos réserves et désigné les points sur lesquels devront porter, suivant nous, les améliorations par voie d'amendement. Quant aux intentions et dispositions du gouvernement, en cette matière, nous savons qu'elles sont excellentes; notre confrère voudra bien croire que cette dernière phrase ne nous est dictée par personne. Nous disons simplement ce qui nous est connu. Voilà notre position, et nous ne la croyons nullement déraisonnable.

Toujours dans la supposition que nous participons un peu à la majesté du pouvoir, notre confrère nous pose des questions au sujet de la suspension de la loi, etc., Nous n'avons pas qualité pour répondre. Mais nous émettrons simplement une observation qui nous frappe. Si toutes nos lois sujettes à la critique étaient suspendues, sur bien des matières importantes nous resterions absolument sans législation. Pour ce qui est des asiles d'aliénés, par exemple, la loi actuelle abroge la législation antérieure. Si on la suspend, on reste sans provisions légales pour une foule de cas importants. Cette considération peut mériter d'être pesée. D'ailleurs, dans la pratique, nous répétons ce que nous avons dit: l'opération de la loi ne peut nuire aux droits acquis des propriétaires. Leurs contrats sont leur

sauvegarde. Et ces contrats, la loi nouvelle ne peut les affecter. Ce principe de droit commun n'a pas besoin d'être inclus dans la loi pour s'appliquer au cas actuel.

Nous pouvons nous tromper, mais telle est notre manière de voir, dans cette question si vivement débattue depuis quelque temps. Et cette manière de voir est conforme à celle de gens dont nous respectons les lumières et dont les principes sont sûrs. Qu'on fasse la part de la critique; rien n'est plus légitime. Mais nous croyons qu'avec de la prudence, de la bonne volonté, et chacun y mettant du sien, il est relativement facile d'en arriver à une solution satisfaisante et équitable.

C'est le seul désir de contribuer à amener une telle solution qui nous a mis la main à la plume; notre confrère de Montréal peut en être convaincu.

LE SUCCÈS

Il est un fait que l'on ne peut pas nier, car tous les jours nous en voyons l'évidence: Le succès appelle le succès. Ayez des articles qui se recommandent au public par leur excellence et bientôt tout ce que contiendra votre magasin devra être à la hauteur des articles qui vous ont fait une réputation, et bientôt aussi tout fabricant d'articles recherchés pour leur supériorité viendra demander une place dans un magasin où le public sait qu'il ne rencontrera que ce qui peut satisfaire le goût le plus éclairé. C'est là l'histoire du succès de la maison L. E. N. Pratte, magasin de pianos de la rue Notre Dame à Montréal, Agent pour le Canada des pianos de la véritable manufacture *Hazleton Brothers* de New York, dont 35 ans d'existence ont établi la réputation parmi les artistes et les connaisseurs; agent des pianos de la manufacture de MM. *Kranich et Bach* de New York, qui ont consacré 23 ans de fabrication à la perfectionnement de leurs instruments; enfin, agent de la manufacture des pianos *Dominion* de Bowmanville, qui est certainement la plus complète et la mieux outillée qu'il y ait en Canada et dont les instruments ont obtenu les plus grandes marques d'honneur aux principales expositions universelles.

M. L. E. N. Pratte vient, par l'attraction qu'exerce le succès, d'ajouter à cette liste d'instruments supérieurs, les deux plus anciennes manufactures des Etats-Unis, qui ont compris que c'était parmi la clientèle éclairée et musicale de M. Pratte qu'elles trouveraient des appréciateurs et des juges compétents de l'excellence de leurs produits.

Ces deux manufactures d'une réputation si ancienne, si bien établie sur des bases certaines, que la vogue d'un moment n'a pas cessé, mais qui est le résultat de l'appréciation de la longue pratique d'un instrument et de la connaissance de ses qualités sont: MM. *Knabe et Cie*, de Baltimore, en existence depuis 50 ans, MM. *J. et C. Fischer*, de New-York, qui, eux aussi, ont plus de 45 ans d'existence dans cette même manufacture.

Ce que ces longues années de fabrication indiquent de perfectionnements, d'études, d'améliorations, de recherches de combinaisons dans la production d'un instrument parfait est plus facile à imaginer qu'à écrire. Et si nous félicitons M. Pratte d'être devenu le dépositaire d'instruments si complets, nous devons féliciter les fabricants d'avoir fait choix de lui comme leur représentant. — *Le Moniteur du Commerce.*

Les faillites

Le tableau des faillites pendant les six premiers mois de l'année courante, préparé par MM. Dun, Wiman et Cie., présente un contraste tout à fait remarquable avec celui des deux années précédentes. Voici la statistique qui a rapport au Canada :

	Nombre	Passif
1885.....	690	\$ 5,166,165
1884.....	752	10,742,600
1883.....	687	8,248,060

Dans le premier trimestre de l'année le nombre total des faillites a été de 393, avec un passif de \$2,827,782 ; dans le second, de 297 faillites, avec un passif \$2,338,383. Les faillites se répartissent par province de la manière suivante :

	Premier trimestre	Second trimestre
Ontario.....	206 \$1,451,912	157 \$1,076,144
Québec.....	125 704,510	75 716,850
N. Brunswick	8 62,650	22 239,390
N. Ecosse	32 238,025	24 102,300
Manitoba.....	22 320,685	16 167,999

Manitoba est la seule province de la confédération qui accuse une augmentation dans les faillites pendant les six premiers mois de 1885 sur la période correspondante de 1884. Le passif était de \$460,560 en 1884, et de \$488,684 en 1885. La diminution dans les autres provinces est satisfaisante, le montant des faillites des premiers six mois de l'année courante étant de la moitié de moins qu'en 1884, et plus de trois millions de moins qu'en 1883. Cette amélioration prouve que si le commerce n'est pas très actif, aussi actif qu'on le désirerait, au moins il est dirigé avec prudence et de manière à éviter des désastres.

Le tableau des Etats-Unis donne le résultat suivant :

	Nombre	Passif
1885.....	6,004	\$ 74,722,355
1884.....	5,510	124,391,282
1883.....	4,637	66,189,034

Le nombre de faillites a augmenté aux Etats-Unis ; le montant du passif a diminué comparé à l'année précédente, mais il est plus élevé que celui de 1883.

Si l'on compare le Canada aux Etats, l'avantage reste au premier. Et les libéraux qui vantent tous les jours la république américaine pour ses progrès commerciaux, que vont-ils dire maintenant.

LA POLITIQUE ANGLAISE**OPINIONS DE LA PRESSE EUROPÉENNE**

Londres, 8.—La plupart des journaux européens commentent favorablement les déclarations de lord Salisbury au sujet de la politique du nouveau gouvernement. La *République française* dit que l'union de l'Angleterre et de l'Allemagne est un fait d'une haute portée et que la France saura bientôt ce qu'elle doit en attendre.

Le *Standard* dit que c'est pour lui une tâche agréable que de reconnaître le ton admirable du discours de M. Gladstone aux Communes, hier soir, sur la politique du gouvernement. Ce discours est la réponse d'un homme d'Etat à l'appel d'un homme d'Etat.

Salut de journaux

Vienne, 8.—Le *New Free Press & Deutscher Zeitung* a été saisi à raison de ses attaques contre le gouver-

nement parce que ce dernier a mis en disgrâce Herr Stourdz, procureur impérial, en le transférant de Vienne à une petite ville de province pour l'activité déployée pour assurer son élection.

Incendie dans un cimetière

Paris, 8.—Un incendie s'est déclaré hier dans une grande fabrique de pianos de St-Ours-sur-Seine et les flammes se communiquèrent à un cimetière contigu. Les pompiers furent obligés d'abattre les monuments et les couronnes, le feu ayant pris aux arbres. Des milliers de personnes visitent en ce moment le cimetière.

Le sénat français

Paris, 8.—Le sénat a adopté la convention financière égyptienne.

Nomination

Paris, 8.—M. Bouré, ex-ministre de France, à Pékin, a été nommé ministre au Danemark.

La question égyptienne

Paris, 8.—On annonce que le marquis de Salisbury a adressé une circulaire aux puissances intéressées les invitant à ratifier la convention financière égyptienne.

La question Afghane

St-Petersbourg, 8.—Le *Journal de St-Petersbourg*, en parlant du discours de Lord Salisbury à la chambre des Lords, lundi dernier, approuve les idées émises par le premier ministre anglais relativement au règlement de la question de la frontière afghane.

Complot anarchiste

Bruxelles, 8.—La police a dernièrement été informée qu'un complot anarchiste a été formé dans le but d'assassiner certains membres du gouvernement qui ont cherché à supprimer l'organisation anarchiste en Belgique. Quinze anarchistes ont été arrêtés aujourd'hui.

Bruxelles, 8.—Au nombre des prétendus anarchistes arrêtés ici aujourd'hui, se trouvent deux russes et deux français ; les autres sont des belges.

Les officiers refusent de donner de plus amples informations.

Le conflit Annamite

Paris, 8.—Le général Courcy télégraphie de Hué que les colonnes volantes des troupes françaises font la patrouille dans les environs de cette ville cherchant Thuket, le premier ministre de l'Annam, qui a été l'instigateur de la récente attaque faite sur les français.

L'Egypte en banqueroute

Le Caire, 10.—A moins qu'on ne prenne des mesures d'ici au 1er septembre pour prévenir la chose, l'Égypte sera alors en pleine banqueroute.

L'Inde

Ismila, Inde, 10.—Les secousses de tremblement de terre se répètent dans la vallée de Carbenin à des intervalles de 3 jours. Le 4 courant, on a encore éprouvé des secousses.

Inondation en Galicie

Vienne, 10.—On signale de sérieuses inondations en Galicie. La rivière Vistule a crû de 10 pieds et ses eaux inondent de grandes parties de la côte de Cracovie et de la ville de Skavina.

La voie ferrée a été emportée sur une distance de plusieurs milles.

Election

Londres, 10.—Mariotte (conservateur) a été réélu sans opposition pour représenter le comté de Brighton au parlement.

Les révélations de Londres

Londres, 9.—La *Pall Mall Gazette*, dans sa dernière édition d'hier, lance un défi aux autorités qui veulent supprimer ce journal. Elle réclame comme un honneur d'être à la tête du mouvement qui tend à dévoiler les vices des riches, et déclare que la partie saine de la population anglaise lui donne un support enthousiaste dans sa croisade, et elle termine en référant à la question de Bentink à la chambre des communes, hier soir :

« Lorsque nous avons appris qui était à la tête du mouvement en parlement et dans la presse pour voiler ses crimes aux yeux du public, nous avons pris courage. Certainement ces niais qui envoient demander toutes les après-midis si nous avons été arrêtés, peuvent à peine s'imaginer que les conspirateurs du silence nous fourniront une aussi belle occasion de publicité, qu'un procès devant les tribunaux, où, comme le dit un correspondant distingué, nous pourrions citer la moitié de la législature, afin de prouver la vérité de nos révélations. Qu'on ne se trompe pas sur ce sujet. Nous avons mis la main à la charrue, nous ne reculerons pas. »

Et comme preuve des dernières allégations, il continue à ajouter de nouvelles révélations.

La circulation du journal est énorme.

Ces révélations font le sujet de toutes les conversations, et les presses ne peuvent fonctionner rapidement pour satisfaire aux demandes. La circulation d'hier a été d'un moins un demi-million.

Nouveau chevalier

Paris, 9.—M. Taillandier, qui a eu certains rapports dans l'affaire du Bosphore Egyptien, vient d'être fait chevalier de la légion d'honneur.

Tempête

Saint-Paul, Minn., 9.—Une terrible tempête a sévi dans le sud et l'ouest de cet état, hier soir ; les récoltes ont beaucoup souffert, des champs entiers ayant été dévastés.

Le budget

Londres, 9.—Sir Michael Hicks Beach a soumis l'exposé budgétaire aux communes cette après-midi. Il conserve toutes les propositions de Childers qui n'ont pas été affectées par les derniers votes.

Il a dit que le gouvernement regretait que les dépenses, ou le crédit de \$55 000 000, excèdent les \$45 000 000 auxquelles M. Childers croyait pouvoir les limiter.

Le gouvernement a proposé d'émettre \$20 000 000 en billets du trésor pour couvrir le déficit de cette année et celui de l'année dernière.

M. W. H. Smith, secrétaire de la guerre, a dit en réponse à M. McCarthy que le gouvernement n'avait pas eu connaissance que la tête d'Olivier Pain ait été mise à prix en Égypte.

Incendie de 5,917 maisons

San Francisco, 9.—Le steamer *Océanic*, arrivé dimanche soir ici, venant de Yokohama, a apporté les nouvelles suivantes du Japon :

La ville de Toyama a été partiellement détruite le 20 mai par un incendie d'une extrême violence qui n'a pas dévoré moins de 5,917 maisons. Le total des pertes n'est pas connu.

On a posé un câble qui relie Port Hamilton à Hong Kong.

Grève

Berlin, 9.—La grève des maçons augmente ; les contre-maitres ne veulent faire aucune concession.

Découverte d'une comète

Rochester, N. Y., 9.—Le professeur Barnard, de l'université Vanderbilt à Nashville, Tennessee, a découvert dans la nuit du 7 juillet une comète assez grande, mais presque imperceptible ; sa position était dans as. d. 17 hrs. 21 min. 14 sec. ; déclinaison sud 4 hrs 27 min. 18 sec. ; mouvement diurne 35 min, sud-ouest.

Le professeur Swift avec le télescope de l'observatoire Warner, a découvert que cette comète était couverte de très petits points brillants.

Cette découverte fera obtenir au professeur Barnard le prix Warner, de \$200 offert pour la première découverte d'une comète en 1865.

Le roi de l'Annam

Londres, 9.—Une dépêche de Paris nous apprend que le gouvernement français a autorisé le général de Courcy à déposer le roi de l'Annam, s'il refuse de se soumettre à l'autorité française, et à placer sur le trône un autre membre de la famille régnante.

Les scandales de Londres**Londres, 10**

L'excitation au sujet des révélations du *Pall Mall Gazette* continue toujours. On barricade les fenêtres et les portes des bureaux de publication de ce journal et la police tient en respect la populace qui les environne.

Le cardinal Manning a accepté la proposition que lui ont faite les propriétaires du *Pall Mall Gazette* de soumettre toutes ces révélations à un certain nombre d'hommes responsables, de les examiner et de faire ensuite un rapport sur ce qu'ils jugeraient le plus convenable de faire.

A la Chambre des Communes cette après-midi, Grey (libéral) a demandé à Sir Richard Cross, secrétaire d'état s'il pouvait affirmer à la chambre que le gouvernement avait donné ordre à la police de faire tout ce qu'elle pourrait pour faire cesser les abominations de Londres, telles que révélées par la *Pall Mall Gazette*. Le secrétaire d'état a répondu que la police ferait tout en son pouvoir afin d'en arriver à ce résultat. La loi actuellement existante est suffisante pour faire traduite devant la justice les auteurs de telles abominations.

Lord Rothschild prête serment

Londres, 10.—Lord Rothschild a paru à la barre de la chambre des lords hier après-midi et a prêté serment avec beaucoup de solennité sur un exemplaire hébreu du Pentateuque que tenait le député-greffier de la chambre Ralf Disraeli, frère du feu comte de Beaconsfield. Lord Rothschild était accompagné du comte Roseberry, époux de Hawvich Rothschild, fille du feu baron Mayer, et de lord Carrington, fils de lord Carrington qui, pendant 10 ans, combattit par ses votes l'admission du père du lord Rothschild actuel à la chambre des communes.

Les membres de la famille Rothschild assistaient dans la galerie à la cérémonie.

Lorsque le premier lord hébreu prit son siège en face de l'opposition au-dessus du couloir, il fut acclamé par ses collègues.

Maladie mystérieuse

Lisbonne, 10.—Une maladie mystérieuse a éclaté ici et dans divers autres points du Portugal. L'attaque en est subite et les victimes meurent au bout de quelques minutes. La maladie est un mystère pour les médecins qui n'ont pu encore découvrir un moyen sûr de la combattre.

L'industrie de fer

Birmingham, Ang., 10.—A une réunion des fabricants de la région cen-

trale hier, on a signalé une crise dans cette industrie. Les faillites augmentent. La plupart des usines de fer ne paient pas leurs frais d'opération. La concurrence est énorme et les prix sont ruineux.

Le duché de Brunswick

Londres, 10.—Le *Courrier de Hanovre* annonce que le prince Henri de Reusse, l'ambassadeur allemand à la cour de Vienne, a accepté la régence du duché de Brunswick.

Le choléra en France

Paris, 8.—Il s'est déclaré un cas de choléra à l'hôpital St-Sébastien. La ville est remplie de riches particuliers qui ont fui de Valence et de Murcie.

Paris, 8.—Le choléra a franchi les Pyrénées. On rapporte que plusieurs cas ont eu lieu hier sur la frontière française. A Perpignan trois cas ont été mortels.

Marseille, 10.—Les troupes souffrent horriblement du typhus. Plus de 2,000 soldats sont dans les hôpitaux.

Marseille, 11.—On a tout lieu de croire que plusieurs cas de choléra sporadique se sont déclarés parmi les troupes en cette ville. Il y a eu cinq cas de mortalité. On observe le plus grand secret et il est tout à fait impossible d'obtenir des détails.

Paris, 11.—Malgré les dénégations des autorités, on sait qu'un cas de choléra asiatique est arrivé à Carcassonne, dans le département de l'Aude.

Paris, 13.—Le maire de Sigean, village du département de l'Aude, admet qu'il y a eu dans ce village dix cas de choléra; mais il dit que la condition sanitaire du village est excellente et qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer.

Le choléra

UN SÉNATEUR ATTEINT DE L'ÉPIDÉMIE EN PLEINE CHAMBRE

Madrid, 8.—Le gén. Primo de Rivera, qui vient d'arriver d'Aranjuez, était en train de parler au Sénat hier après-midi, lorsqu'il fut attaqué par une maladie offrant tous les symptômes du choléra. Il a été immédiatement placé sous traitement.

Paris, 8.—Le Dr Gibier est de retour d'Espagne. Il rapporte que le Dr Ferran tient secrète la nature de son vaccin, bien qu'il ait été bien accueilli par lui et que Ferran lui ait permis d'assister à l'opération. Les hôpitaux espagnols sont dans un état de malpropreté déplorable. Le Dr Gibier n'a guère confiance dans l'efficacité des opérations du Dr Ferran.

Madrid, 8.—Le gouvernement a interdit l'inoculation du vaccin cholérique dans l'armée et la marine.

Il ne permet au Dr Ferran d'opérer que dans les districts infectés et défend aux médecins de pratiquer l'inoculation dans les autres parties du pays. Le Dr Ferran inocule 600 personnes par jour.

Voici le rapport des progrès du fléau durant la journée d'hier.

Castellon, 20 nouveaux cas, 54 décès; Murcie, 269 nouveau cas, 73 décès.

A Valence il y a eu durant les 12 heures terminées à midi aujourd'hui 115 nouveaux cas et 52 décès.

Madrid, 9.—L'empereur Guillaume, l'empereur François Joseph et d'autres gouvernants ont envoyés au roi Alphonse des messages flatteurs au sujet de sa visite à Aranjuez.

Les souffrances dans les districts infestés du choléra augmentent par suite de l'interruption des exportations de bestiaux, des fruits, des fleurs, des végétaux. Les riches sont très généreux. Le clergé est à former une organisation pour la distribution de la nourriture. Tout les jours meurent des médecins, des sœurs de

charités et des officiers public qui se dévouent.

La chaleur est intense. L'épouvante est moins grande.

Les médecins, les sœurs, et les chirurgiens arrivent en plus grand nombre. Senor Romero, ministre de l'intérieur, veut résigner à cause de de l'opposition faite à sa politique sanitaire. Si sa résignation est acceptée, le comte Loreno lui succèdera probablement et les garanties de terre seront de beaucoup réduites. Il n'y a encore que quelques morts dans Madrid chaque jour.

Il y a eu hier en Espagne 1 453 nouveaux cas de choléra et 717 décès.

Madrid, 10.—Il y a eu hier, en Espagne, 1497 nouveaux cas de choléra et 700 décès.

Il y a eu 3 nouveaux cas de choléra et un cas de mortalité dans cette ville, hier.

Madrid, 11.—Le Dr Ferran est arrivé ici pour protester contre la défense faite par le gouvernement aux autres médecins de pratiquer l'inoculation. Dans une entrevue avec le gouverneur, il informa ce dernier que le gouvernement contrevenait à la permission qui lui a été accordée à lui-même.

Le Dr Ferran dit qu'il va quitter l'Espagne. On craint que cette attitude du gouvernement est due à la conduite étrange du Dr Ferran envers les médecins étrangers. On croit que le docteur écrira à Paris, disant qu'il n'a fait aucun système et niant qu'il ait chargé quelque chose comme frais d'inoculation.

Des rapports ont circulé qu'il avait fait de bons profits. Il n'y a que quelques cas de choléra à Madrid. L'épidémie est moins violente et on rapporte de partout une diminution générale.

La croix du Panthéon

Paris, 11.—Les autorités municipales ont décidé d'enlever la croix du frontispice du Panthéon et de la remplacer par un symbole de gloire ou d'immortalité sculpté par des sculpteurs français.

L'Afghanistan

Teheran, 11.—Le colonel anglais a reçu une dépêche que les tribus afghanes, au nord du Hindoo Koosh, se sont déclarées en faveur de la Russie contre l'Emir actuel.

Le Soudan

Londres, 12.—Le bruit court que le roi d'Abyssinie a formulé le désir d'abandonner Kessain, si l'Angleterre, l'Italie et la France garantissent ses positions actuelles et lui permettent d'annexer des côtes de la mer rouge et le sud de Suakim.

Alliance anglo-allemande

Berlin 11.—La *Cologne Gazette* dément officiellement que l'Allemagne cherche à conclure une alliance avec l'Angleterre contre la Russie. La seule politique de l'Allemagne, dit la *Gazette*, est la paix de toute l'Europe.

Les révélations de la Pall Mall Gazette

Londres, 11.—La *Pall Mall Gazette* dans sa dernière édition parle du résultat de ses révélations. Chaque malle lui apporte quelque témoignage de sympathie. Un grand nombre de ceux qui lui écrivent lui promettent de souscrire pour sa défense des sommes variant de 5 à 100 louis, dans le cas où elle serait poursuivie en justice.

L'évêque de Chester écrit à la *Gazette* pour lui demander d'user de son influence pour engager les membres du parlement à se hâter d'amender la loi criminelle.

Le Dr Greff, senior, ou l'évêque de

l'église réformée d'Angleterre, nous écrit ce qui suit: "Comme ministre de l'évangile je vous remercie pour la campagne héroïque que vous avez entreprise contre les maux de notre société. Parlez et continuez. Que votre voix soit la trompette qui dénonce le crime et prenne notre défense."

La *Gazette* publie 350 lettres approuvant sa conduite et elle dit que ce n'est là qu'une faible proportion du nombre de celles qu'elle reçoit tous les jours.

Émeute en Espagne

Londres, 11.—Une dépêche de Lérida, Espagne, dit qu'une émeute sérieuse a eu lieu en cette ville, par suite de l'opposition de la populace contre certaines taxes. Le gouverneur ayant voulu apaiser les émeutiers, a reçu des pierres.

La populace devint alors plus provocante et menaça de mettre le feu à la ville avec le pétrole.

Les troupes furent appelées sur les lieux pour rétablir l'ordre; dans la mêlée qui s'en suivit trois émeutiers et un soldat furent tués et plusieurs émeutiers blessés.

À l'heure qu'il est les magasins sont fermés et les rues au pouvoir des soldats.

Le choléra dans l'Inde

Bombay, 41.—Les ouvriers du chemin de fer Bispeh désertent par centaines parce que le choléra fait des ravages à cet endroit.

El-Mahdi

Londres, 13.—Aucune dépêche n'a encore confirmé le rapport de la mort d'El Mahdi.

La Serbie et l'Autriche

Constantinople, 13.—On parle d'une alliance entre la Serbie et l'Autriche. Dans le cas où l'Autriche s'emparerait de la Macédoine, la Serbie supporterait l'Autriche et recevrait une partie de la Bosnie en retour.

Querelle à Berlin

Querelle entre un prince de la maison Hohenzollern et le lieutenant Prittwitz—Suicide de ce dernier.

Londres, 13.—Le *Telegraph* publie une lettre donnant les détails d'un scandale qui a eu lieu à la cour de Berlin. Un prince âgé de 35 ans, proche parent de l'empereur Guillaume et fils d'un des héros des guerres françaises, après être allé à un dîner au château de l'Empereur, près de Berlin, avec quelques compagnons, s'est rendu à une maison fréquentée par la jeunesse dorée.

Ils ont commencé à crier et à chanter et ont fini par lancer des bouteilles à travers les fenêtres. Au milieu de cette orgie, le prince s'est querellé avec le lieutenant Prittwitz, du premier régiment des cuirassiers, et l'a frappée à la figure. La police est arrivée sur ces entrefaites et a réussi à envoyer les jeunes gens chez eux. Le lieutenant Prittwitz se trouvant déshonoré vis-à-vis ses camarades et l'étiquette défendant un duel avec un prince de la maison Hohenzollern, s'est suicidé et a laissé une lettre d'explication.

L'empereur Guillaume, en apprenant cette nouvelle, a envoyé une lettre de condoléance au père du lieutenant. Le prince a été arrêté.

Le cholera en Espagne

Madrid, 13.—On remarque que l'épidémie du choléra diminue considérablement, surtout à Aranjuez. La cour ira sous peu à San-Ilderfonso. Les journaux médicaux disent que la santé, en cette ville, est excellente. Il n'y a pas de choléra à Malaga.

La comtesse Romerali vient de mourir du choléra à Madrid; c'est le

premier décès parmi les personnes occupant une haute position en cette ville, la comtesse est arrivée de Barcelone il y a 8 jours.

Il y a eu, hier, dans toute l'Espagne, 1,197 nouveaux cas de choléra et 588 morts.

L'insurrection du Cambodge

Paris, 12.—Une dépêche officielle du Cambodge vient d'être reçue annonçant que l'insurrection n'a pas encore été complètement supprimée, malgré la soumission de plusieurs des chefs des révoltés et du licenciement de leurs bandes. Les habitants qui s'étaient enfuis de leurs villages, reviennent maintenant dans leurs foyers. Les inondations ont été un obstacle aux mesures énergiques qui auraient dû être prises contre les révoltés.

Question afghane

Meshad, 13.—La commission anglaise est dans les montagnes de Searmast, à cinquante milles au Nord-Est de Hérat. Le climat est beau et salubre. En septembre, Hérat sera fortifié et défendu par 20,000 hommes, munis de canons à culasse et de grosses pièces d'artillerie.

Vienne, 13.—Une dépêche de Saint-Petersbourg dit: Il se passe dans l'Asie Centrale des événements très importants. Des troupes partent tous les jours de différents points de la Russie pour Merv.

La presse en France

Paris, 13.—Vingt journaux y compris le *Journal des Débats*, le *Temps*, le *Gaulois*, le *Figaro*, le *Français* et le *Voltaire* ont dernièrement été poursuivis pour avoir publié l'acte d'accusation contre Pell, l'empoisonneur, avant son procès. Tous ont été condamnés, sauf le *Journal des Débats*, le *Français* et le *Cri du Peuple*, qui ont publié l'accusation au complet. Les propriétaires de ces journaux ont été condamnés à 5,000 francs d'amende chacun; car la loi sur ce sujet est très absolue et n'a été observée jusqu'ici que faiblement.

La Chine et le Vatican

Rome, 13.—On s'attend que les correspondants du pape avec la Chine, amèneront l'installation d'un nonce du pape à Pékin.

Au Vatican

Le Saint-Siège et la France.—Léon XIII et le cardinal Pitra.

Le *Monde* de Paris a reçu de son correspondant particulier à Rome, cette importante dépêche:

Rome, 27 juin.

"La déplorable attitude du gouvernement français dans la question religieuse, la méfiance absolue que ses vaines promesses, toujours démenties par les faits, inspirent désormais au Saint-Siège, ont obligé le Souverain-Pontife à ne pas comprendre, à son grand regret, deux archevêques français dans la prochaine création de cardinaux."

"L'audience que le Souverain-Pontife a accordée lundi à S. Em. le cardinal Pitra a été particulièrement touchante. Lorsque sa Sainteté a appris l'arrivée du cardinal, Elle est allée à sa rencontre jusqu'au dehors de son cabinet de travail, où Elle l'a introduit après l'avoir embrassé affectueusement, en présence des personnages de la Cour. L'audience a duré plus d'une heure."

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

**AYER'S
PILLS**

DOSÉS — Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Désordres Biliaux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Echos & nouvelles

NOUVELLE EGLISE

La construction d'une nouvelle église à Tadoussac a été décidée.

Mais pour répondre au désir du public catholique du Canada et même des touristes étrangers, qui aiment les antiquités et les monuments religieux et séculaires, M. le curé et les paroissiens de Tadoussac ont décidé de garder intact leur vénéré sanctuaire, qui a été fondé en 1615 par les Pères Recollets.

LA Foudre

La tempête de jeudi a causé des ravages épouvantables. La foudre est tombée en plusieurs endroits. A l'asile de Beauport, la fluide électrique a brisé le mai qui surmonte la salle des femmes. Le choc a été tellement terrible que plusieurs personnes croyaient que c'en était fini d'elles.

Un citoyen de Lotbinière est venu hier après-midi à notre bureau et nous a dit qu'il n'a jamais vu une pareille tempête en cette localité. L'ouragan a laissé des traces bien tristes de son passage. Un jeune homme de 19 ans, fils de M. Maximin Boisvert, cultivateur, a été trouvé mort dans un champ; il a été tué par la foudre.

M. Augustin Langlois, de la même paroisse, vient d'être, aussi, cruellement éprouvé. Le tonnerre est tombé sur sa grange qui a pris feu et a été entièrement consumée. Six milles bottes de foin pressé et deux chevaux ont été consumés. C'est une perte énorme pour ce cultivateur, ajoutée à celle qu'il a subie il y a environ deux ans: sa maison a été détruite par un incendie à cette époque.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

E. J. Tweddell, Québec: Edmond Tweddell et John Tweddell associés.

Filteau et frère, libraires, Québec

J. O. Filteau et E. A. Filteau, associés.

Godin et Lacroix, entrepreneurs, etc., Québec, F. X. Godin et Jos. Lacroix, associés.

MORT SUBITE

M. Pierre Cauchon dit Laverdière, âgé de 56 ans et cultivateur du Château-Richer, a été trouvé mort dans son lit jeudi matin. Le défunt était paralysé depuis plusieurs années et était frère du Rév. M. Laverdière, l'historien.

NOYADE

Samedi dernier le 27 juin, un jeune homme d'Amqui, fils d'Amable Paradis, était à darder de la carpe dans la rivière Métapédia à Amqui dans une petite embarcation. Deux de ses frères l'accompagnaient, un coup mal porté fit perdre l'équilibre au petit malheureux qui tomba hors de son vaisseau. Le contre coup fit aussi tomber un de ses compagnons. Celui qui était resté dans la chaloupe peut sauver son plus jeune frère, l'autre âgé de 16 ans s'est noyé.

UN BALLON A LA MER

Le paquebot *Brighton*, revenant de New-Haven, rentra à Dieppe la semaine dernière, ayant à son bord un aéroneur qu'il avait recueilli en mer, ainsi que son ballon, à 35 milles nord-nord-ouest du port.

Voici la périlleuse odyssée de l'audacieux qui, après 352 ascensions plus ou moins accidentées, eût terminé dans l'eau sa carrière aérienne, sans le secours du *Brighton*, commandé par M. le capitaine Clark:

M. Jean Baptiste Glorieux, aéroneur à Roubaix, faisait donc sa 353e ascension, à l'occasion des fêtes de Lille. Il quittait cette ville à dix heures cinquante du soir, montant son ballon le *Jupiter*, de 500-mètres de jauge, qui supportait un plateau chargé de pièces d'artifice.

Après ses exercices de pyrotechnie, M. Glorieux, que le vent N.-O. poussait vers Paris, s'étant élevé, rencontra un courant plus fort qui l'entraîna rapidement vers l'est; le mouvement s'accroissant, de plus en plus, il marcha avec une vitesse vertigineuse voyant sous son ballon courir les nuages, fuir forêts, villes et fleuves. Bientôt, au bruit qui montait, il comprit qu'il planait sur la mer. Les nuages masquaient, il ne distinguait rien. Cependant l'horizon blanchissait la lueur s'accroissait, c'était bien l'aube. Il était alors une heure quinze; mais le baromètre indiquait une altitude de 1.500 mètres.

Enfin, les nuages s'empourprèrent, le soleil parut, les vapeurs se dissipèrent: M. Glorieux planait bien sur l'Océan. Vers cinq heures, il aperçut un bateau dont la direction semblait le rapprocher; il ouvrit la soupape, mais si rapide que fût sa descente, il était encore haut quand le bateau s'éloigna. Pour remonter, l'aéroneur qui n'avait plus de lest, coupa la corde retenant le plateau; débarrassé de ce poids, le ballon repiqua dans l'air et atteignit vite la hauteur de 3.000 mètres.

Vers six heures, à une trentaine de milles de Dieppe. M. J. Vine, maître d'équipage du *Brighton*, aperçut une masse se précipitant à une longue distance dans la mer, il prévint le capitaine, M. Clark, qui fit aussitôt gouverner vers le point signalé. C'était le *Jupiter*; son aéroneur, de la grande hauteur où il était, avait vu le paquebot; aussitôt il avait ouvert passage au gaz et avait opéré sa descente; mais avant qu'il eût atteint la mer, soit que le vent eût poussé l'aérostat, soit qu'il eût mal calculé sa chute, il tomba à près de deux kilomètres du bateau.

Aussitôt qu'il eut touché l'eau, le ballon se redressa; retenu par sa nacelle submergée et poussé par la brise, bondit et rebondit, entraînant M. Glo-

rioux, dont les jambes s'étaient emparées dans les cordages et qui, à chaque ressaut, sortait et replongeait; Durant plus d'une demi-heure, le *Brighton* dut poursuivre le ballon dans sa course saccadée, enfin il put le joindre et un canot recueillit l'aéroneur et son ballon.

RECETTES

Bière au citron

On sait combien est dangereux, pour les gens qui travaillent aux champs, l'usage de l'eau pure, pour peu qu'elle soit froide et qu'ils aient chaud. En plusieurs endroits on cherche à prévenir ce danger par quelque autre breuvage. Voici une recette qui permet d'avoir à sa disposition une bière économique et d'un bon goût.

Par chaque gallon d'eau froide que vous mettez dans un baril, ajoutez un citron tranché, un cueillère de tué de gingembre moulu, une pinte de sirop et une demi pinte de levain (yeast). Après 24 heures de repos, cette bière sera bonne à boire. Si vous la mettez en bouteille, ayez le soin d'attacher les bouchons au moyen d'un fil de fer. Les bouchons doivent être de bonne qualité. Cette bière est excellente au goût et très rafraichissante.

LA CONSOMPTION GUÉRIE. — Un ancien médecin, qui ne pratique plus maintenant, a eu en sa possession, grâce à un missionnaire des Indes Orientales, la formule d'un remède végétal fort simple pour la guérison prompte et permanente de la consommation, des bronchites, de la catarrhe, de l'asthme et des maux de gorge et des poumons et aussi pour la cure positive et radicale de la élibité nerveuse et de toute les douleurs nerveuses. Après avoir essayé les pouvoirs étonnants de guérison de ce remède dans des milliers de cas, il crut de son devoir de le faire connaître à ses compatriotes malades. Poussé par ce motif et par le désir de soulager l'humanité souffrante, j'adresserai franc du port, à tous ceux qui le désirent, cette ordonnance en allemand, en français et en anglais, avec la direction voulue pour préparer ce remède et en faire usage. Envoyer par la malle avec un timbre, à l'adresse suivante: W. A. Noyes, 149, Power's Block, Rochester, N. Y.

Québec, 16 octobre 1884 — 1 an. 70

C'EST PRESQUE INCROYABLE

Les années dernières ont vu des tours de forces en matière de transport de bâtisses et de masses de briques et de pierre, mais aucune n'a été aussi extraordinaire que le transport de la cheminée de briques d'une usine à Salem (Mass.), il y a quelques semaines. La cheminée était d'un hauteur de 90 pieds et de seulement six pieds et demi à la base. A l'aide de six ouvriers, cette construction dangereuse fut soulevée, transportée à une distance de 100 pieds et placée sur une nouvelle fondation. Une inclinaison de trois pouces seulement eût été suffisante pour faire crouler toute la masse en une multitude de briques. Le poids était de 120 tonnes.

LE SAUMON

La pêche au saumon est des plus abondantes dans le golfe Saint Laurent. A Dalhousie une prise de 70 à 100 de ces poissons par jour n'est pas extraordinaire.

Dans les rivières Métapédia et Restigouche, il paraît que la grosseur du poisson dépasse de beaucoup la moyenne ordinaire, et les pêcheurs à la mouche en ont pris en si grande quantité que le plaisir est presque devenu une tâche et l'agrément a perdu du charme ordinaire qu'éprouvent les pêcheurs.

Ceux qui font commerce de saumon le paient huit cents la livre.

La pêche aux homards commence à faire défaut dans ces parages. On croit que la législature ferait bien de mettre

le holà à la destruction déraisonnable qui se fait d'une des délicatesses que la mer nous fournit et examiner, comme les Etats-Unis, toutes les fabriques pour saisir les homards qui ont moins de neuf pouces de long, à part de l'imposition d'une amende d'une piastre par homard saisi.

DEMANDE. e.—Un agent résidant dans chaque village, ville et cité du Dominion, aussi des agents voyageurs pour vendre nos nouveaux gazomètres à air à 50 pour cent meilleur marché que le gaz à charbon, et également bon. On a besoin d'aucun feu ou de formatrice. De toutes grandeurs, de 15 *Burners* à 1,000, pour maisons privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc.

THE CANADIAN AIR GAS MACHINE MANUFACTURING Co.,

116, rue St-Eraçois-Xavier, Montréal

UN SERRE-FREIN TUÉ A ST HENRI

Un malheureux accident est arrivé vendredi matin sur la voie du Grand-Troncentre St Henri et la Pointe St Charles, près Montréal. Comme le train de marchandises de l'Ouest passait sur le pont de fer du canal Lachine, le serre-frein Henry Toale qui se tenait sur la dernière voiture, regardait en bas pour voir si le tout était bien. Il se tenait d'une main à un appui en fer, lorsque soudain l'appui céda et précipita le malheureux serre-frein la tête la première entre les deux voitures en mouvement. Les roues de la dernière voiture lui passèrent sur les jambes.

M. Joseph Brazier qui était à ce moment sur le pont où gisait le blessé envoya aussitôt quérir les Drs Lachapelle et Wood et la police de St Henri.

Les médecins suggèrent de le transporter à l'Hôpital Général mais le blessé, malgré ses horribles blessures, conservait sa connaissance et demanda à être transporté chez lui 97 rue Madeleine, Pointe St Charles, où il est mort un peu après-midi, vendredi.

Le défunt était venu de Liverpool, Ang., il y a trois ans, et à l'emploi du G. T. R. depuis son arrivée à Montréal. A l'enquête du coroner, à 4 heures de l'après-midi, le jury a rendu un verdict de "Mort accidentelle", n'imputant de blâme à personne.

BÉNÉDICTION

A St-Evariste de Forsyth, comté de Beauce, dimanche dernier, a eu lieu la bénédiction d'un magnifique calvaire sur la terre de M. Ursurien Beaudoin, riche cultivateur de l'endroit. Plus de 300 personnes de la localité et des environs y assistaient. Le sermon de circonstance fut prononcé par le rév. M. N. Proulx.

MOYEN DE DONNER UN BON GOUT AU PAIN

On fait bouillir dans une chaudière avec de l'eau le gruau tiré du son, en remuant continuellement avec une pelle de bois. Après un quart d'heure environ d'ébullition, on coule le son et cette eau à travers une grosse toile neuve; on l'exprime bien. Cette eau est employée à pétrir la farine dont on veut faire le pain.

Le son bouilli dépose dans l'eau la farine qu'il contient encore, un principe muqueux qui lui est particulier, et un autre principe aromatique qui donne au pain un meilleur goût.

Cette opération a encore l'avantage d'augmenter le poids du pain d'environ un huitième.

PONTS EMPORTÉS

Le pont sur la rivière Baude, sur le parcours du chemin maritime, sur la côte nord, et au moins huit autres ponts de moindres dimensions, ont été emportés par la crue subite des eaux de la rivière. C'est un dommage de plusieurs centaines de piastres.

UN SUICIDE

Un jeune homme du nom de Joshua R. Mead, étudiant de Cincinnati, Ohio, s'est jeté dans le fleuve samedi matin en descendant de Montréal par le vapeur Québec. Ce dernier était alors vis-à-vis de St-Nicolas et allait à toute vitesse. On renversa aussitôt la machine et l'on mit une chaloupe à l'eau. Mais lorsqu'on arriva près du malheureux jeune homme, il venait de disparaître au milieu des flots, pour ne plus revenir à la surface de l'onde.

Le défunt était âgé de 18 ans; accompagné d'un parent, il se proposait de passer quelques jours à Québec et d'aller ensuite aux Montagnes Blanches. Il voyageait pour rétablir sa santé.

RECETTE

Moyen de rendre l'eau de puits potable et propre aux usages domestiques.

On sait que l'eau des puits n'est pas potable, que les légumes y cuisent mal ou n'y cuisent pas du tout, ce qui est dû à la présence d'un sel calcaire appelé sulfate de chaux. Pour détruire cette propriété malfaisante de l'eau de puits, il suffit d'ajouter quarante-huit grains de potasse par seau d'eau. Après cette addition, qui a pour but de décomposer le sel calcaire, les légumes cuisent parfaitement dans cette eau, qui peut aussi servir au blanchissement du linge. Cette potasse, ajoutée à l'eau de puits, n'est pas malfaisante; elle rend l'eau plus légère et plus facile à digérer.

DEUX NOUVELLES NOYADES

Samedi soir, un matelot qui retournait à bord de la barque Octavia, amarée aux estacades Hall, enlevait son gilet tout en marchant, lorsqu'il a trébuché sur un obstacle qu'il ne voyait pas, et a été précipité à l'eau. Comme ses bras étaient encore engagés dans les manches du vêtement, ses mouvements ont été paralysés et il n'a pas reparu.

Hier matin, on a trouvé sur la grève près du bassin de carénage, à St-Joseph de Lévis, le cadavre d'un enfant de onze ans nommé Joseph Myrand. On ne sait comment ce petit malheureux s'est noyé.

UN VOL AUDACIEUX

Samedi soir, à 6 heures, une femme de Saint-Ambroise, nommée Garneau, après avoir vendu quelques produits sur le marché Jacques-Cartier, s'était arrêtée devant un magasin d'épicerie, pour payer quelques effets qu'elle y avait achetés. Elle avait laissé sa voiture contenant des effets d'épicerie, un paquet de marchandises, le tout évalué à \$7 ou \$8; une blouse et une écharpe. Quand elle revint à sa voiture, quelques instants après, tout avait disparu. On peut juger du désespoir de cette pauvre femme qui avait ainsi perdu tout le bénéfice de sa journée et peut-être de sa semaine. La police a retrouvé plus tard sur la voie ferrée, un panier vide et dans lequel Mme Garneau avait mis ses effets d'épicerie. C'est à peu près tout ce qu'elle en aura.

MORT SUBITE

M. Hubert Bourassa, cultivateur de Laprairie, est décédé subitement le 12 du courant.

M. Bourassa était très bien le matin et Madame Bourassa devait partir en voiture pour aller chez son père, quand il se sentit indisposé vers onze heures.

Un médecin fut aussitôt appelé et les amis du malade voyant que son état devenait alarmant, envoyèrent prévenir sa femme qui arriva pour assister aux derniers moments de son mari.

M. Bourassa n'était âgé que de trente-deux ans; il laisse trois enfants en bas âge.

Le défunt était atteint d'une maladie de cœur.

QUATRE HOMMES NOYÉS

Mattawa, 13—Six hommes qui avaient travaillé pour M. A. Lumsden sur le SS. "Argo," sur le lac Témiscamingue, descendaient, et en franchissant les rapides du Veau, à 4 milles d'ici, leur embarcation fut entraînée dans le remous et chavira.

Quatre d'entre eux se cramponnèrent à la chaloupe, les deux autres nagèrent vers le rivage. Les quatre se maintinrent en cette position jusqu'à un demi-mille de là, et, finalement ils échappèrent la chaloupe et se noyèrent. Leurs noms sont :

Geo. Hodd, Wm. Christin, Phil. Martin et Geo. Langelier. Ils se sont noyés hier soir et on n'a pu encore retrouver les cadavres.

LA Foudre

Un père et ses deux enfants tués par le tonnerre

On nous rapporte qu'un très grave accident est arrivé à Ste-Elizabeth, comté de Berthier, jeudi dernier, pendant un orage que nous avons eu ce jour-là. Voici les informations que nous nous sommes procurées :

Pendant un de ces orages, le tonnerre tomba sur la maison d'un nommé Bélanger. Il y avait alors dans la demeure, M. Bélanger et deux de ses enfants, une jeune fille et un bébé.

La foudre en tombant mit le feu à la maison, qui dans l'espace de quelques minutes fut réduite en cendre. Les trois personnes qui se trouvaient dans la maison furent entièrement consumées, sans qu'on put leur porter secours.

On nous informe qu'un M. Lachapelle de la concession de la Base de Roc, paroisse de St-Charles Borromée, a été frappé de la foudre pendant l'orage de jeudi dernier; il a eu une joue et le nez brûlés jusqu'aux os. On craint beaucoup que le résultat de l'accident soit fatal pour la vie de la victime.

TOMBÉ MORT

Un nommé Tanguay, ancien chantre à l'église Notre-Dame de Montréal, est tombé mort, frappé d'apoplexie, passant hier après-midi au coin des rues Notre Dame et St-Frs-Xavier. C'est un homme d'une soixantaine d'années. Il a été transporté à l'hôpital Notre Dame où l'enquête aura lieu.

—Pour le teint il n'y a rien de mieux que la Salsepareille d'Ayer. Elle donne le coloris de la santé au visage pâle et blême.

CÉRÉMONIE IMPORTANTE

Hier matin, à l'Hôpital Général, a eu lieu une prise d'habit présidée par M. le grand-vicaire Légaré. Les nouvelles religieuses sont :

Mlle Jobin, de l'Ancienne Lorette, en religion Mère St-Jean de la Croix;

Mlle Brière, de Sherbrooke, en religion Mère Saint-François-Xavier;

Mlle Jobin, de St-Roch, en religion Mère Saint-Roch.

La chapelle du monastère était remplie de monde, et la cérémonie fut des plus imposantes.

La semaine dernière, il y avait à la même communauté, une fête très intéressante. Les Révérendes mères S. Ambroise et St-Joachim célébraient le 65ème anniversaire de leur profession religieuse. Les deux vénérables sœurs jouissent encore d'une santé excellente.

UN BEAU CARILLON

La paroisse de St-Henri de Lauzon vient de faire l'acquisition d'un carillon de trois magnifiques cloches représentant un poids total de 4,853 livres. La plus grosse pèse 2,097 livres; la deuxième, 1,563 et la troisième 1,188 livres. Ces cloches ont été importées de Londres de la maison Mears et Stainbenk, par

M. N. S. Hardy, libraire, basse-ville.

La bénédiction aura lieu vers la fin du présent mois.

—Le Renovateur des Cheveux de Hall est le plus facile à appliquer, il est aussi le plus propre parmi les préparations rivales.

LA VARIOLE A MONTRÉAL

L'épidémie augmente toujours, dit la Presse.

Hier, on a transporté cinq nouveaux malades à l'hôpital.

Un cas vient de la rue Sanguinet, deux rue Beaudry, un rue Sherbrooke, et un rue Saint-Charles-Borromée.

Un décès a eu lieu, hier soir, à l'hôpital: Mme Ann Lary, épouse d'Alphonse Moussette.

Outre ces malades, on en constate cinq autres qui sont soignés dans leurs familles :

Un, rue Courville; deux, rue Bérard, et deux rue Allard.

On voit que la situation devient de plus en plus grave.

Il y a actuellement vingt-et-un patients à l'hôpital.

Depuis quelque temps on a constaté que des personnes pénétraient dans l'hospice des varioles en sautant par dessus les clôtures, et s'introduisaient dans les salles, afin de voir des parents ou des amis.

Ces faits étant de nature à propager la maladie, le Dr Laberge a fait assermenter cette après-midi l'infirmier de l'hôpital, Lucien Botson, comme constable spécial et il a reçu l'ordre d'arrêter aussi toute personne qui pénétrerait dans l'hôpital sans permission.

Il est nécessaire en effet de veiller à l'isolation parfaite des malades et ce n'est qu'à cette condition qu'on arrivera à enrayer le mal.

Hier après-midi, le Dr Laberge a reçu de Laprairie une dépêche l'informant que plusieurs personnes atteintes de la variole se préparaient à prendre le bateau pour Laprairie.

Le médecin de la ville se rendit aussitôt à bord et y trouva une jeune fille accompagnée de deux enfants malades, mais les symptômes n'étaient pas assez certains pour connaître la nature de la maladie dont ils sont atteints. Néanmoins, par prudence, ces deux enfants ont été remis à terre et renvoyés chez eux.

La jeune fille a été autorisée à partir. Le rapport publié par un de nos confrères, hier soir, disant qu'il y avait eu trois décès, rue Lusignan, est complètement faux.

ONGUENT ET PILULES HOLLOWAY.—Maladies des Femmes.—La science médicale s'est attachée dans tous les âges, à soulager les nombreuses maladies auxquelles les femmes sont sujettes, mais le Professeur Holloway, par une active étude, une attentive observation, a été amené à penser que la nature avait fourni un remède pour ces maladies spéciales. Il a donc, après de vastes recherches, réussi à composer ses célèbres Pilules et Onguent qui comprennent les principes naturels désignés pour le soulagement et la guérison des désordres particuliers aux femmes de tout âge et de toute constitution, quelles résident dans des climats chauds ou froids. Elles ont souvent corrigé les fonctions dérangées qui avaient résisté aux drogues ordinaires, prescrites par les hommes de l'art et, ce qu'il y a de plus satisfaisant, c'est que la guérison devient complète et permanente.

Tremblement de terre

Calcutta, 14— Une violente secousse de tremblement de terre qui a duré plusieurs minutes a été ressentie ici ce matin.

Aux Nouveaux Abonnés!

CONDITION :

\$1.00—Pour une—\$1.00

vous recevrez le Journal pendant un an, ainsi que les trois volumes mentionnés plus bas qui sont d'une grande utilité.

Ne manquez pas de vous abonner au Journal des Campagnes qui se publie tous les JEUDIS, contenant 16 pages de matière à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MAGNIFIQUES VOLUMES consistant en :

Le Petit Mois du Sacré-Cœur,

Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,

Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

ELZEAR BEDARD,

Agent du Journal des Campagnes.

No 9, RUE BUADE, QUEBEC

MARIAGES

A St Charles de Bellechasse, le 7 juillet 1885, M. Damase Girard, cultivateur, fils de M. L. Girard, conduisait à l'autel M. Eugénie Gonthier, fille de Joseph Gonthier, cultivateur et juge de paix. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend C. Cloutier.

A l'église St-Jean-Baptiste de Québec, le 13 juillet 1885, M. Edouard Aristide Pepin dit Lachance, conduisait à l'autel Mlle Elisabeth Emma Lefebvre. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. F. X. Plamondon.

DECES

Au Cap Santé, le 13 du courant, à 7 1/2 heures du matin, Demoiselle Marie Joséphine Garneau, âgée de 14 ans et onze mois, fille de Sieur Albert Garneau, après 15 jours de maladie, et munie de tous les secours de la religion.

A Saint-Roch de Québec, le 13 juillet Marie Joséphine Bernadette, âgée de dix mois et demi, enfant du Dr J. A. Garneau.

Au faubourg St Jean, Québec, le 12 juillet, Marie Joseph Charles Julien, à l'âge de 3 mois et 19 jours, enfant de M. Félix Gaboury, du Bureau de Poste.

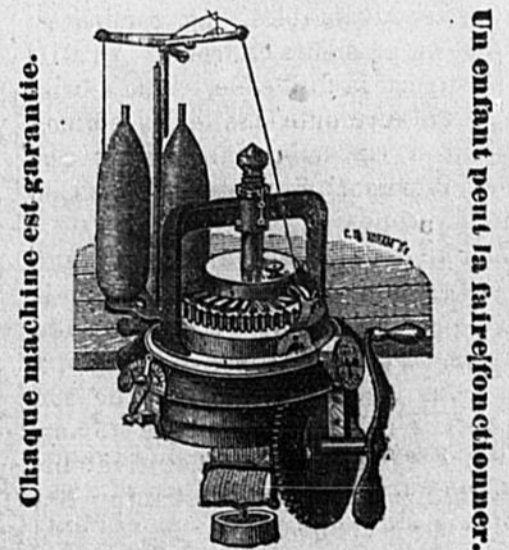
Décédé à Montmagny, le neuf de juillet courant, à l'âge de 71 ans, Demoiselle Marie Elisabeth Bernier.

LA COMPAGNIE DE MACHINES A TRICOTER DE TORONTO.

FABRICANTS DE MACHINES A TRICOTER

"ECLIPSE,"

116, RUE BAY.



UNE machine à tricoter ECLIPSE paiera dans toute famille. Après avoir pourvu aux besoins de la famille, on peut tricoter pour les voisins ou pour le commerce. On ne peut faire un meilleur usage de ses heures de loisir. Un jeune homme ou une fille peut gagner de \$1.50 à \$2.00 par jour avec l'ECLIPSE. Les MARCHANDS peuvent fabriquer toute la bonneterie, foulards, mitaines, tuques, etc., dont ils ont besoin dans leur commerce pendant toute la saison, et de la sorte tenir leurs commis constamment employés. Les FERMIERS peuvent convertir leur laine en différentes sortes de marchandises et réaliser 400 pour cent de plus sur la laine qu'ils produisent. La seule machine à tricoter parfaite en est une qui possède un mécanisme (ribber) simple et sûr pour faire les côtes. L'appareil de ce ribber diffère des autres presque tous les rapports, et les juges compétents l'ont proclamé comme parfait. L'ECLIPSE est la seule machine propre à l'usage de la famille.

Quebec, 8 avril 1885.—lanifps.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient entées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières puritides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait."

Je suis, avec respect,

MRS. ANN O'BRIAN.

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du Boston Herald, Mr. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

Echos & nouvelles

RECETTES

Manière de guérir les blessures des bestiaux.

Si la blessure est d'une nature considérable, il faut la fermer à quelques points un peu éloignés les uns des autres, et l'entourer d'un bandage lâche en toile, mais non pour l'attacher, mais pour la tenir dans un état d'humidité constante, ce qui se pratique en tenant la toile sans cesse mouillée par l'application d'une eau claire et fraîche jusqu'à ce que la blessure soit guérie. Ce traitement est également efficace pour les fractures; dans ce dernier cas il faut en attacher les parties ensemble avec des éclisses, mais non trop serrées; il ne faut pas laisser remuer la bête, et s'il se montrait de la chair baveuse pendant que la blessure se guérit, comme cela arrive souvent, il faudrait frotter la partie affectée pendant quelques jours avec de la pierre bleue, ce qui aura l'effet d'éloigner l'excroissance.

BUREAU DES ARPENTEURS

A une assemblée régulière du Bureau des arpenteurs P. Q. tenue mardi, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs:

MM. D. C. Morency, J. N. Gastonguay, T. M. Lachaine, John Bignell, Ant. Painchaud, C. E. Gauvin, Geo. Roy, J. A. U. Beaudry, Paul Dumais, John Sullivan, C. Talbot, James Addie, Thomas Berlinguet.

Et, hier matin, les directeurs ont choisi pour trois années à venir, les messieurs suivants:

Président, Ant. Painchaud.

1er Vice-Président, J. Addie.

2e Vice-Président, John Bignell.

Sec-Trésorier, C. E. Gauvin.

Syndic T. M. Lachaine.

Les examens des aspirants à l'étude et

à la pratique commenceront aujourd'hui.

POLICE MONTÉE

Plusieurs jeunes gens de Charlesbourg viennent de s'enrôler dans la police montée et partiront prochainement pour le Nord-Ouest. Ils se nomment Réal Huot, Arthur Huot, Olivier Darveau, Charles Réaume, Pierre Renaud et Rainville.

GRAND INCENDIE

Grand nombre de familles sur le pavé.

A 3½ hrs hier matin, le feu s'est déclaré dans la boutique de M. Cléophas St Jean boulanger du Village St Jean Baptiste, près Montréal. L'alarme fut donnée par M. Gustave Cousquet qui en passant sur la rue Cadieux aperçut les flammes qui sortaient par en arrière de la boutique. Il courut avertir les pompiers. Les maisons, hangard, écurie, remise de M. St Jean sont complètement brûlés de même que quatre autres maisons sur les rues Cadieux et Pantaléon.

Les noms des incendiés sont MM. St Jean, boulanger, Watte, employé de la Compagnie des tramways, Lacasse, forgeron, Tremblay, journalier, Joannette, charretier, Provost, gendre de M. St Jean, rue Cadieux, Généreux, peintre, Léveillé, entrepreneur plâtrier, Mallette, Mme veuve Poirier, Cyprien Ouimet, chauffeur, Bélanger, menuisier, rue Pantaléon.

Les pertes sont considérables. Celles de M. St-Jean sont de \$5,000 à \$6,000 dont \$2,100 d'assurances comme suit: \$1,100 à la Western Assurance et \$1,000 à la London, Liverpool et Globe.

De tout ce qu'il possédait il n'a pu sauver que 3 chevaux, le reste a été détruit par les flammes, savoir: 400 poches de farine, 500 pains, 5 voitures de boulanger, 7 attelages, 2 machines à coudre, une vache, et tout son ménage.

Provost a aussi perdu son ménage assuré pour \$250. Il perd \$500.

On ne connaît pas encore le montant des assurances sur les autres constructions appartenant à Mde Latour.

Les pompiers de Montréal et des Tanneries qui étaient presque tous rendus sur les lieux avec 4 pompes à vapeur n'ont pu se rendre maître du feu que vers 4½ heures.

Une dame Joannette qui était malade au lit ainsi que son bébé, âgé seulement de 15 jours, furent sauvés dans des draps de lit.

INHUMATIONS

Il y a eu, en juin dernier, 65 inhumations dans le cimetière St Charles. Sur ce nombre, nous comptons 23 garçons, 33 filles, 3 hommes mariés, 2 femmes mariées, et 4 veufs.

LES PÈLERINS DE ST-EUSTACHE ET DE BOUCHERVILLE

Deux incidents extraordinaires Retour

Les personnes qui ont pris part au grand pèlerinage à Ste-Anne de Beau-pré, organisé par Messires les curés Primeau de Boucherville et Guyon de St-Eustache sont revenues hier matin de leur saint voyage, dit *Le Monde*.

Les pèlerins au nombre de 900 environ s'embarquaient ici lundi soir, à bord du vapeur "Canada" et laissaient notre port en chantant des cantiques à la Très-Sainte Vierge. Le long du voyage on utilisa le temps par des exercices de piété, le chapelet, des lectures pieuses, des méditations, et des instructions données par MM. les curés Guyon et Primeau et par Messires les abbés Brunette et Pailleron.

A Ste-Anne, la grande majorité des pèlerins reçurent la Sainte-Eucharistie et passèrent une bonne partie du temps qu'il leur était donné à prier au pied

de l'autel dédié au culte de la Bonne Ste-Anne.

Ce saint voyage ne s'est pas passé sans incidents extraordinaires; deux entre autres méritent une mention spéciale.

Une jeune fille qui depuis de nombreuses années ne pouvait faire un pas sans béquille, les a laissées à l'autel de la Vierge, après avoir communiqué et s'en est revenue sur ses deux jambes.

Une autre petite fille de 7 ans a aussi été visiblement favorisée des faveurs de la bonne Ste-Anne. Cette enfant est paralysée depuis le bas âge et elle dit éprouver un soulagement vraiment extraordinaire et n'avoir jamais pu se tenir debout chose qu'elle fait aujourd'hui.

Les pèlerins sont revenus ce matin à 8. 30 heures et se sont tous rendus à la chapelle de Notre-Dame de Pitié terme du pèlerinage. On entendit la messe, un grand nombre s'approchèrent de la Sainte-Table, on chanta des cantiques à Marie puis on se sépara.

Les recettes de ce voyage étaient au profit pour moitié, de l'œuvre de la Cathédrale et à l'église Ste Anne. Douze prêtres et ecclésiastiques accompagnaient les pèlerins.

Les paroissiens de St Eustache ont profité de la circonstance pour présenter à leur digne curé, M. l'abbé Guyon un souvenir du pèlerinage; ils lui ont donné un magnifique Sacré Cœur en or devant servir à orner l'église paroissiale.

MORT PRÉMATURÉE

M. Louis Gagné, négociant sur le marché à Montréal, a succombé mardi après midi à une maladie de cœur.

COMME C'EST VRAI!

Dans une auberge, un chien a pris le beau milieu du foyer et s'y prélassait amoureusement. Quatre voyageurs sont assis autour de la cheminée et devisent entre eux.

Survient le patron.

—Joli chien!... Il est à vous, monsieur, dit-il au premier.

—Non, monsieur.

—Admirable bête! Sans doute, il vous appartient? demande-t-il au deuxième.

—Non.

—Il est superbe! Vous devez l'avoir payé fort cher, fait-il au troisième.

—Il n'est pas à moi.

—Splendide animal!.....dit l'aubergiste en se tournant avec admiration vers le quatrième voyageur; vous devez y tenir joliment.

—Ce chien ne m'appartient pas.

—Comment! s'écrie tout à coup le panégyriste stupéfait.

Et lançant à l'infortuné chien un maître coup de botte:

—Veux-tu vite te sauver, sale bête!

ASSISES DE KAMOURASIA

Cette cour a été ouverte lundi matin à Fraserville, sous la présidence du juge Henri T. Taschereau.

M. P. V. Taché, représente la Couronne.

Voici la liste des actes d'accusations qui ont été soumis aux grands jurés.

Furgus Bannister, accusé d'avoir incendié le moulin à farine de M. Vaillancourt, sur le chemin Madawaska. M. Dunbar de Québec défendra le prisonnier.

Léopoldine Lemelin, femme Lachance, pour avoir caché la naissance d'un enfant. M. Chaloult s'est chargé de la défense de l'accusée.

Napoléon Bérubé, accusé d'assaut. Deux prisonniers admis à caution au dernier terme, subiront leur procès:

Ce sont Arthur Côté pour larcin et Elmina Dion aussi pour larcin.

M. A. Dessaint est l'avocat des prisonniers Bérubé et Côté, M. Louis Taché défendra Elmina Dionne.

MORT SUBITE

Mme L. Lemieux, de la rue Garneau, est morte subitement mercredi

TERRIBLE NOYADE

On a reçu hier à Ottawa les détails de la noyade de six hommes de radeaux de bois qui se sont noyés sur la rivière St-Ignace, comme l'annonçait une dépêche il y a quelques jours.

Le 20 juin dernier, Jean Baptiste Morin, Godfroi Morin, Thomas Thibault, Joseph Toubert, Napoléon Labelle et Louis Latour, employés par MM. Gilmour et Cie, travaillaient au flottage du bois sur la rivière St-Ignace. Ils étaient dans une chaloupe fortement chargée de chaînes d'estacades et d'un quart de lard. Près du village de Manuwaki se trouve un petit rapide. Comme ces hommes se portaient très bien avant d'arriver à cet endroit on suppose, ou que la chaloupe a chaviré en atteignant le rapide, ou qu'elle a sombré de suite.

On a retrouvé les cadavres de six hommes le 23 juin dernier. Deux ont été inhumés au petit village de Manuwaki, et les quatre autres ont été inhumés près de l'endroit où on les a trouvés.

Latour était marié. Il laisse une épouse et sept enfants dans la pauvreté.

PARALYSIE

Il y a quelques temps Mme Vve Samson était frappée d'une attaque de paralysie dans l'église de Lévis, pendant qu'elle était assise écoutant le sermon. On la transporta aussitôt chez M. Boulanger, près de l'église, mais non sans difficultés vu qu'elle avait le corps et les jambes pliés. Le docteur fut mandé et lui donna tous les soins qu'exigeait son état, mais malgré tout, la maladie ne put être vaincue et la pauvre malade expirait avant hier soir. Elle fut immédiatement transportée à sa résidence, canton Labadie.

UN HERITIER

M. Pierre Leroyer, le quasi-sauvage qui demeure à Channay, comté de Mégantic, et actuellement à la Pêche avec le Baron Pycke de Peteghem, en arrière de St-Alexis des Monts, comté de Maskinongé, vient d'hériter d'un parent de France de la somme de trois cent mille francs. C'est ce même heureux gaillard qui se donne de temps à autres à autre le luxe de se promener dans les rues de Sherbrooke sur un traineau tiré par un orignal dompté et apprivoisé. La fortune arrive souvent à qui ne s'en occupe guère et se refuse obstinément à sourire à ceux qui la désirent le plus.

GATEAU DE NOCE

Voici la description du gâteau de noce qu'offrent les dames de Kent à la princesse Béatrice, qui va prochainement épouser le prince de Battenberg.

Sur un plateau représentant une guirlande de lilas blancs entrelacés de lierre, sont superposés trois grands gâteaux en forme de pyramide. Le gâteau supérieur porte à ses quatre côtés les écussons avec les armes des jeunes mariés. Ces écussons sont ornés de passiflores. Le deuxième gâteau est entouré d'une bordure de jasmin, et le troisième d'une tresse de lierre, de passiflores et de roses. Deux petits amours qui forment le haut de la pyramide tiennent un vase avec un immense bouquet composé de fleurs emblématiques. Toutes les fleurs sont en sucre.

Ce gâteau monstre sera placé sur un support en or, spécialement commandé à cet effet.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*

Québec, 16 Juillet 1885.—No 7

LE TEMOIN DU MEURTRE

(Suite)

—Il faut partir ! répéta Basile épouvanté, partir cette nuit ; tu ne saurais manquer d'être reconnu demain.

—Oh ! pour cela, je défierais tes propres yeux... Tout ce que je puis faire est d'attendre aux Ormes l'arrivée de mes anciens compagnons les bohémiens et les étameurs, de me mêler à leur troupe, et de m'en aller avec eux.

—C'est reculer pour mieux sauter... Tu devrais partir pour l'Amérique.

—C'est une idée, cela ! Je ne demanderais pas mieux que de la mettre à exécution... Le difficile est de payer la traversée...

—Si tu avais assez d'argent pour cela.

—Je m'expatrierais.

—Je ne possède que vingt écus ! murmura Basile.

—Renonçons donc à cette pensée... D'ailleurs, au fond, j'aime autant rester dans ma patrie— On est Français avant tout...

—Oh ! la patrie pour toi...

—Eh bien ! c'est ce qui te trompe, on est mendiant, filou, assassin, mais patriote !

—Combien te faudrait-il ? demanda le cabaretier.

—Pour aller en Amérique ? Mille francs.

—Mille francs, plus cher que...

—Je ne travaille plus au même prix.

—Ah ! si Geneviève les avait, ces mille francs !

—Elle les aura !

—Et si tu me promettais...

—Je te le jure ! parole d'ami.

—Finiissons de dîner, dit Basile, nous verrons après.

Tous deux mangèrent en silence. Aucun de ces hommes n'était dupe de l'autre. Mais Basile ne vouloit pas avoir l'air de trembler, et il répugnait à Rufin d'employer tout de suite l'intimidation. De temps en temps ils se jetaient des regards défiants, haineux. Mais si le vagabond surprénait Basile pendant que celui-ci le dévorait des yeux, le cabaretier s'efforçait de grimacer un sourire.

Quand les deux complices eurent achevé leurs trois bouteilles de vin, Basile dit à son complice :

—Attends-moi, je vais parler à ma femme.

Il sortit. Mais, au lieu de se rendre dans la salle où les consommateurs se tenaient et où trônait Geneviève, il gagna un appartement sombre, monta au sommet d'un échelle, fouilla dans une poutre creusée, en tira un coffret, puis dans la boîte cinquante louis, la remit à sa place et s'assit sur un fagot de bruyère.

Lui donner tant d'or ! murmura-t-il, mille francs ! et ne pas savoir... Il est revenu une fois, qui m'assure qu'il ne reviendra pas une seconde ? Si je le dénonçais... Au premier mot il parlerait... C'est égal, je conseillerai aux gendarmes de faire bonne garde pendant la foire... Le misérable ! comme il abuse de ma situation... Par exemple, qu'il ne revienne jamais ! Sans cela...

Il se leva et rejoignit Rufin.

—Voilà, dit Basile ; et maintenant adieu pour la vie !

Rufin secoua la main du cabaretier, en enfouit l'or dans sa poche, puis, précédé de son complice, il

traversa la grand'salle. En passant devant Geneviève, il salua et sourit. Peu après les buveurs disparurent. L'aubergiste et sa femme demeurèrent seuls.

Basile s'approcha de la table, et but un grand verre d'eau-de-vie. Geneviève passa dans la chambre commune.

Elle regarda son mari avec une sorte d'anxiété. Le malheureux venait de tomber sur un fauteuil ; écrasé par la lutte subie et par la violence qu'il avait dû s'imposer, il éprouvait le besoin de dégonfler son âme. Cet homme de boue eût voulu pleurer... Il comprenait, pour la première fois, que sa femme, cette Geneviève qui enlevait en ce moment les épingles d'or retenant sa coiffe de dentelle, était sa campagne, et point son amie ; qu'associée à sa vie, elle ne la partageait pas ; que, s'il eût crié pardon et merci, elle n'eût pas trouvé un mot pour le soutenir et le consoler... Et cependant à cette heure, sous le coup d'une épouvante trop justifiée, il éprouvait l'impérieux besoin de crier : — " J'ai peur " — et de montrer du doigt le fantôme qui l'effrayait.

—Qu'avez-vous ? lui demanda Geneviève. Est-ce le regret de quitter votre ami qui vous agite à ce point ? Singulière connaissance que celle-là ! Sous le porche de l'église on ferait l'aumône à ce vagabond ; mais le soir dans un chemin creux, on le redouterait comme un voleur.

—Geneviève, ne raillez pas ! dit Basile ; je souffre !

—Faut-il que Marcotte prévienne le médecin.

—Je n'ai que faire de ses ordonnances... Il me semble que mon cœur se gonfle dans ma poitrine... Si je mourais là, devant vous, à cette heure, me regretteriez-vous plus que la linotte qui s'envola la semaine passée !...

—Que trouvez-vous à reprendre dans ma conduite ? demanda Geneviève. Je gouverne avec ordre votre maison, et jamais la médisance ne m'a mordue. Je fuis les assemblées et je passe ma vie dans cette auberge. Je ne remplis que mon devoir, je le sais, mais je le remplis complètement... Lorsque vous m'avez épousée, vous êtes-vous enquis des dispositions de mon cœur ?... Chéreau avait besoin d'argent, vous me souhaitiez pour femme... En vous acceptant pour mari, je sauvais mon père de la ruine... Qu'ai-je promis que je n'aie tenu ? Ce soir poussé par je ne sais quelle folie, vous me demandez si je vous regretterais en cas de mort, si je vous aime... Il n'a guère été question d'amour dans mon contrat... Depuis notre union, vous me gardez comme un avaré garde un trésor... Je ne me plains même pas de votre jalousie... Un accès de sensibilité vous prend à la suite d'un souper... Vous voulez que je vous plaigne, que je compatisse à vos souffrances... pour cela il faudrait m'apprendre...

—On peut toujours plaindre celui que dévore un chagrin.

—Quelle est la cause de ce chagrin ?

—La cause ? Vous ! toujours vous !... Je vous ai aimée, je vous aime toujours avec folie, comme je peux aimer... Je vous ai voulu pour femme, à tout prix...

—Vingt mille francs ! dit tranquillement Geneviève.

—Oui, tu comptes cette somme seulement... la dette de Rabot ; mais ce sacrifice n'est rien auprès de l'autre... C'est ma santé, ma vie que j'ai données ; c'est ma conscience que je t'ai vendue... Et tu ne saurais m'aimer comme je t'aime !... Si ma fortune croulait, si mon nom se trouvait compromis, si tout d'un coup je roulais dans l'abîme, tu me fuirais comme un homme atteint de la peste... Geneviève ! Geneviève ! dis-moi que

jamais tu ne te sépareras de moi. On ne sait pas, vois-tu... la vie est faite de jours mauvais qu'il faut subir... J'ai gagné trop d'argent, j'ai eu trop de chance, je paierai tout cela ! Quelquefois les hommes sont injustes... Il suffit d'un méchant propos pour ruiner une réputation... Si on m'accusait, si la justice... car enfin la justice se trompe quelquefois...

Geneviève frissonna ; le souvenir de Marcel lui revint.

Basile continua :

—Si la loi me demandait raison d'une chose inouïe, d'un fait horrible, que ferais-tu, Geneviève ? Dis, que ferais-tu ?

Sans qu'il fût possible à la jeune femme de se rendre compte pourquoi, la menace de Musaraigne retentit à son oreille ; elle se rappela ces paroles : " La scabieuse pour le veuvage, le cyprès pour le suicide... "

Elle répondit sans regarder son mari :

—Pour épargner à mon père et à moi la honte de déchoir dans l'estime des gens du pays, j'ai consenti à devenir votre femme : pour éviter d'être déshonorée par votre châtiement, juste ou injuste, je me tuerais.

—Personne autour de moi, personne ! dit le cabaretier.

Il cacha son front dans ses mains, et poussa une sorte de râle sourd.

Le lendemain matin, Basile paraissait vieilli de dix ans.

Ses yeux inquiets surveillaient curieusement tout le monde.

Il tremblait comme un fiévreux.

Geneviève dut seule veiller à l'approvisionnement de la maison. L'attonie de Basile l'écœurait. Elle le méprisait pour sa faiblesse de la veille. Depuis l'aube les servantes étaient debout. C'était jour de foire aux Ormes. Les tables cirées brillaient au soleil, la vaisselle peinte réjouissait l'œil, les plats d'étain donnaient appétit.

Le bœuf entouré de persil, le lard rôti, les poulets dorés au feu excitaient la convoitise. La mousse du cidre riait dans les pots. Autour de l'auberge on menait grand bruit. A chaque anneau de fer scellé à la muraille s'attachaient les brides des chevaux et des ânes. Les charettes encombraient la cour. La salle se remplissait.

On se disait bonjour avec de gros rires. Les paysans se frappaient dans la main. On ébauchait des trafics ; on discutait le prix des bestiaux et la cote du blé. Les marchands débattaient leurs fichus de toile et de soie, leurs éventaires de mercerie, les bateleurs commençaient la parade ; les faiseurs de tours préludaient à leurs exercices. Un charlatan faisait moudre l'air le plus nouveau à son orgue de Barbarie, tandis qu'il préparait ses fioles et ses opiats. Dans une baraque, derrière le rideau un saltimbanque battait deux enfants volés, pour les forcer à entrer dans la peau d'un ours. Les cornets à pistons, les appels : " Suivez l'monde ! " les boniments des paillasses, les cris des estropiés, la mélodie des chanteurs de complaintes se confondaient dans un horrible vacarme.

Quiconque aurait attentivement examiné le charlatan habillé en Hongrois, lui eût trouvé une ressemblance au moins lizarre avec le mendiant qui, la veille, recevait mille francs de Basile pour passer en Amérique. Mais le cabaretier était trop absorbé dans ses pensées, et en même temps forcé de répondre à trop de gens à la fois, pour garder le temps de parcourir la longue file formée par les barraques.

Le boniment du Hongrois, appuyé des certificats des principales cours de l'Europe, attira autour de la voiture un grand nombre de curieux.

Pendant que l'empirique comptait les têtes couronnées qui l'honoraient de leur confiance, Musaraigne parut,

appuyée sur le bras de Douce.

La jeune fille tenait à la main un rouleau d'images, et répétait :

—Qui veut, pour un sou, la représentation véritable du Chêne à l'Image, et le portrait de Louis le porteballe assassiné ?

Le Hongrois reprenait :

—Le remède que je vous offre guérit de la névralgie, de la goutte, de la dyspepsie, de l'anémie, des asthmes et de la morsure des vipères... Il remplace avantageusement la douce Revalscière Du Barry et la pâte de Regnault... Et tandis que les pharmaciens de la capitale ruinent leurs nobles malades avec des remèdes de mie de pain et avec des dilutions insaisissables, moi, bienfaiteur de l'humanité, je livre mon spécifique pour la somme modique de dix centimes, deux sous en pilules ! et quinze centimes en fioles !

Vingt bras se tendaient vers le charlatan.

—Le portrait de Louis le porteballe, assassiné en présence de la Vierge ! répétait Douce en élevant ses images.

Le Hongrois jeta un regard effaré autour de lui.

Ses yeux tombèrent sur la jeune fille et croisèrent son regard, fixe et froid comme une lame d'épée.

Douce appuya sa main sur le bras de Musaraigne, et la força à regarder dans la même direction.

—C'est lui ! dit Douce, j'en suis sûr !

Elle se fraya rapidement un passage à travers la foule.

Le charlatan, harcelé de demandes, quitta sa place et rentra dans la partie fermée de la voiture, sous prétexte d'y prendre les pilules et les bouteilles demandées.

Un homme assis dans la chambre étroite se leva à son aspect.

—Du nouveau ? demanda-t-il.

—Vite ! dit le charlatan, endosse ma défroque et finis la vente... Le pays est malsain.

Pendant que l'homme revêtait la redingote à brandebourgs, le charlatan jetait une limousine sur ses épaules, enfonçait un chapeau sur ses yeux, descendait de la voiture, la tournait, faisait une trouée au milieu des curieux, et agitait la main au-dessus des têtes, au moment même où le faux Hongrois apparaissait :

—Quatre bouteilles pour moi ! dit-il, on est malade à la maison...

—Quatre bouteilles ! répliqua le charlatan en clignant de l'œil, je n'en vends qu'une à la fois ; pour les commandes venez ce soir me trouver au *Bouchon de l'Houx*.

—C'est bon ! répondit l'homme à la limousine, qui disparut.

Le charlatan épuisa ses fioles. L'orgue reprenait l'air de *Marco*, quand Douce revint. Deux gendarmes la suivaient.

—Et bien ! demanda l'un d'eux à Douce, êtes-vous sûre de le reconnaître ?

La jeune fille leva les yeux sur le Hongrois..., tout à coup, elle pâlit affreusement.

—Ce n'est plus le même ! dit-elle atterrée.

—Pauvre enfant ! murmura le brigadier à l'oreille de son camarade.. Elle a trop souffert, la tête n'y est plus...

—Je l'ai vu ! je le jure ! dit Douce à Musaraigne.

Puis, se sentant faiblir :

—Emmenez-moi ! dit-elle, je me meurs...

La vieille femme retrouva sa vigueur d'autrefois, enleva Douce dans ses bras, et, gravissant les marches du cabaret de Basile, la déposa sur un banc.

—De l'eau et du vinaigre ! dit-elle d'une voix tremblante.

Geneviève se leva, prit une carafe, et s'approcha de la jeune fille éva-

nouie. Quand elle la reconnut, elle poussa un cri :

—Que venez-vous faire ici ? demanda-t-elle à Musaraigne. Emmenez cette jeune fille, je ne veux pas qu'elle reste un instant chez moi...

Une clameur général s'éleva dans le cabaret, et tous les buveurs s'écrièrent...

—C'est une inhumanité... On ne peut pas la laisser mourir ! Nous paierons sa dépense !

—Pardieu ! dit un jeune garçon, elle vend des images, achetons-en ! Allons ! la main à la poche ! Eh ! vous autres, les sous dans les gobelets... Nous sommes quinze, voilà trois francs... Et nous en donnons une à la cabaretière.

Le garçon prit une épingle et fixa l'image à la muraille.

Pendant ce temps, Douce revenait à elle.

—Allez-vous mieux, jeune fille ? demanda un roulier.

—Oui, merci, répondit Douce ; la chaleur, la fatigue... Je suis guérie maintenant... Venez, Musaraigne, venez... Merci à vous tous, bonnes gens ! et que Dieu vous le rende.

—Hé ! père Basile, dit un jeune homme à l'aubergiste, venez voir quel beau cadeau je viens de vous faire...

Mais à peine le cabaretier eût-il jeté un regard sur l'image, qu'il bondit, l'arracha, la déchira en mille pièces, et fixant des yeux hagards autour de lui :

—Qui a voulu me provoquer ? demanda-t-il, qui peut dire ?...

—On peut dire que vous n'aimez pas les images, toujours ! répliqua le roulier, et ajouter que la maîtresse n'est guère pitoyable aux malheureux... Voici notre compte et celui de l'enfant, père Basile ; vous êtes bien heureux que votre auberge soit la seule du pays...

Le cabaretier ne répondit rien. Il s'enfuit dans la salle, et courut s'enfermer dans la chambre où, la veille, le mendiant soupait avec lui...

Musaraigne ramena Douce dans la chaumière. La pauvre enfant faisait pitié. Tant de courses, de fatigues, de souffrances morales, de démarches usaient ses forces. Elle se demanda dans le fond de son âme si elle n'entreprenait point une tâche inutile. Comment une enfant pouvait-elle lutter contre la justice ? Dieu d'ailleurs ne voulait peut-être pas bénir son œuvre, parce qu'elle était entachée d'égoïsme. Douce pouvait-elle jurer qu'elle n'était guidée par aucun intérêt personnel ? Avait-elle fait abnégation complète de son bonheur ? Quand elle prononçait le nom de Marcel, ne songait-elle point vaguement qu'en apprenant à qui, plus tard, il serait redevable de la liberté, il offrirait cette liberté à sa libératrice ? Geneviève mariée était à jamais perdue pour lui. Son cœur, privé de joie et d'affection, se tournerait avidement vers ceux qui l'auraient soutenu pendant sa lutte cruelle contre la destinée. Ne gardait-elle point un auxiliaire puissant dans Trézek ! Ne croirait-il point obéir au dernier vœu du porte-balle en conseillant à Marcel d'épouser Douce ? La pauvre fille, brûlée de fièvre, hallucinée, voyait passer devant elle, dans son délire, tantôt le dormeur de la forêt, tantôt l'homme à la houppelande rouge, tantôt le charlatan habillé en Hongrois.

Elle appelait tour à tour et repoussait Marcel Trézek. Elle renonçait à son œuvre ou jurait de la poursuivre avec enthousiasme. Elle implorait Musaraigne, demandait grâce à Geneviève, puis, quand elle retrouvait sa lucidité, elle s'accusait de manquer de courage. La vieille femme se multipliait au chevet de la malade. Elle l'entourait de soins maternels. Madeleine, appelée par l'abbé Rameau, vint passer quelques

jours chez la pauvre. D'abord Douce ne la reconnut pas ; mais quand elle fut certaine d'avoir sa meilleure amie près d'elle, elle lui jeta ses bras caressants autour du cou.

—Ma sœur ! dit-elle ma sœur ! —Et ta sœur ne te quittera point avant une entière guérison.

—Vrai ! dit Douce ; ce n'est pas le courage qui me manque, mais la force... Deux fois j'ai cru toucher le but... Il y a huit jours, je te le jure, j'ai vu le meurtrier de mon père... je l'ai vu... Gildat connaît sa voix et moi son visage... Eh bien ! à l'heure où je criais : Venez ! arrêtez-le ! il m'échappait... Je mourrai avant d'avoir accompli ma tâche...

—Non, ma sœur ! tu atteindras le but de tes nobles efforts...

—Tu vivras ! répéta Musaraigne, qui rentrait... Je viens de voir Geneviève, ajouta-t-elle, je viens de la voir pleurant... Pour qu'elle verse des larmes, cette louve, il faut que quelque chose de grave se passe dans la maison... Basile chantonne et se frotte les mains... Je ne sais pas, mais je crois qu'il faudra préparer un berceau dans l'auberge. Je crains qu'un pauvre être ne soit voué au malheur sans l'avoir mérité. Geneviève m'expliqua quand je me souviens des choses terribles indiquées par la main de l'orgueilleuse jeune femme.

IX

La présence de Madeleine exerça sur la malade une salutaire influence. La jeune fille reprit peu à peu ses forces ; ses joues retrouvèrent leurs délicates couleurs. Elle se promenait dans les champs fleuris avec la sœur de Marcel. Souvent elles passèrent de longues journées dans la caverne du grand chêne, parlant des absents et pleurant sur eux. Douce eut une touchante idée. Elle songea que la maison du sabotier devait menacer ruine, et qu'il fallait la conserver en bon état, comme si chaque jour elle devait attendre le retour de ses maîtres. Madeleine embrassa Douce pour la remercier ; elle réunit ses économies à celles de l'orpheline, manda les maçons, fit réparer la toiture, blanchir les murailles, renouveler la pierre de l'âtre. On donna plus de jour à la salle, et cette humble demeure, pavée de briques rouges, égayée et pleine de lumière, changea subitement d'aspect. Dans le jardin, envahi par les herbes folles, le jardinier dessina des carrés et des allées, planta des légumes, tailla les haies, ébrancha les arbres, écussonna les rosiers, fit des bordures de thym, de sarriette, et sema des fleurs en plantes-bandes autour de la maison.

—Ils peuvent revenir, maintenant dit Douce, quand cette transformation fut terminée.

Le lendemain les jeunes filles allèrent au cimetière.

La tombe du porte-balle ressemblait à une corbeille.

Comme elles rentraient. Claudette la lingère leur cria :

—Il y aura bientôt un baptême aux Ormes.

—Celui de l'enfant de Geneviève ? demanda Douce.

—Oui, répondit Claudette.

—Pauvre créature ! murmura l'orpheline.

—Ne le plaignez point, cet enfant sera le plus riche du village.

—L'argent ne suffit pas au bonheur, Claudette ; peut-être un jour vous apitoierez-vous sur lui autant que moi.

Madeline et Douce rentrèrent chez Musaraigne, et Claudette prit le chemin du cabaret de Basile.

La lingère travaillait dans une petite pièce voisine de la grande

salle, cette pièce dans laquelle l'aubergiste et Rufin avaient soupé ensemble. Claudette était une femme de trente ans, fraîche, accorte et bonne, qui portait son aiguille tantôt dans une maison, tantôt dans une autre... Veuve et pauvre, jamais elle ne se plaignait ; son gain suffisait à ses modestes dépenses. La maison qu'elle habitait lui appartenait. Dans les fermes, on la nourrissait, et on lui donnait dix sous par jour. Avec cela elle s'habillait et faisait cultiver son jardin. Elle réalisait même des économies pour les mauvais jours. La femme de Basile, sentant que Claudette ne lui était pas hostile comme la plupart de ses voisines, causait volontiers avec elle, si elle n'en faisait point sa confidente, elle ne se posait pas du moins en femme heureuse, et ne souriait pas malgré elle, comme elle était obligée de le faire devant les étrangers.

La fille de Chéreau avait voulu échapper à sa ruine, et elle y avait pleinement réussi. Le cabaret prospérait. La fortune de Basile s'accroissait chaque jour, grâce à son trafic de bestiaux et à des prêts plus ou moins usuraires.

Mais Geneviève, sauvée du désastre qui l'effrayait tant jadis, n'en était plus à se demander si elle ne préférerait pas être servante chez les autres, que de commander dans sa maison. Elle comprenait enfin que la question d'argent n'est pas la seule qu'il faille débattre, quand il s'agit d'une union ; et que la fille pauvre acceptant pour mari un homme pauvre comme elle a plus de chance de bonheur que celle qui épouse un fiancé gonflé d'écus.

D'abord, elle s'était dit qu'il lui serait facile de vivre auprès de Basile sans trop souffrir de sa présence. Elle n'avait jamais sondé la passion insensée de ce malheureux pour elle. Dans ce vieillard infirme et avare, elle ne devina point l'époux ombreux, le mari exigeant, le maître plein de défiance. La seule concession que Basile fit à sa femme fut de la laisser libre de dépenser pour sa toilette autant d'argent qu'elle le souhaiterait.

Mais Geneviève, déjà lasse de l'existence qui lui était faite, songeait moins à sa parure. La coquetterie disparaissait, étouffée par une sorte d'atonie. Une peine sourde grandissait au fond de l'âme de la jeune femme. Depuis son mariage, elle s'efforçait de trouver le dernier mot du caractère de Basile, et ce mot lui échappait. Chaque jour, soit en réglant un compte, soit en copiant son livre, elle s'apercevait que son mari multipliait les fraudes, les injustices. Dans chaque homme qui lui proposait un marché, elle flairait un ennemi.

Le mépris pour Basile lui vint progressivement ; ses soupçons s'aggravèrent le soir où l'homme à l'emplâtre s'installa chez elle et parut y commander. L'attitude de Basile paraissait si gênée, si peu naturelle, il semblait redouter si fort cet hôte inattendu, que la jeune femme ne put s'empêcher de frémir en songent au mystère de complicité qui devait les unir. La scène qui se passa le jour de la foire doubla ses secrètes alarmes. Elle avait peur de son mari, et à tout prix elle eût souhaité connaître le secret de sa vie ; elle était sûre qu'il en cachait un terrible. Quand elle s'aperçut qu'elle allait devenir mère, elle se trouvait dans cette disposition d'esprit. Cette nouvelle la stupéfia au lieu de la réjouir. Elle ne sentit rien de cette émotion sainte, de cette joie bénie qui font tressaillir les jeunes épouses.

Elle se résigna à cet événement comme à un nouveau malheur. Quand elle songeait à son enfant, elle tremblait de tous ses membres. Le jour où elle se crut certaine de

cette maternité, elle rencontra Musaraigne.

La vieille femme ricana en passant près d'elle.

—Allons ! dit-elle, prépare la layette et le berceau, et le même jour mets un morceau d'étoffe noire sur les ruches...

—Qui donc sera en deuil, ce jour-là ? ne put s'empêcher de demander la jeune femme.

—Les cloches carillonnent, reprit Musaraigne, répondant à sa pensée ; c'est pour un baptême ; les cloches tintent... c'est un glas... La scabieuse pour le veuvage, le cyprès pour le suicide... Heureusement l'enfant mourra, heureusement...

Geneviève se sentit tellement effrayée, qu'elle saisit la main de la pauvre, et lui dit avec l'accent de la prière :

—Musaraigne, ne me tenez pas dans de semblables terreurs... Chaque fois que vous avez passé dans ma maison, vous m'avez prédit un malheur... Chaque fois que vous me rencontrez, vous m'annoncez un désastre... Je ne vous ai rien fait jamais !... Pourquoi poursuivre de votre haine, non-seulement moi, mais l'innocent que je porte dans mon sein ?

—Je ne vous menace pas, Geneviève ; je vous montre le danger sans avoir la puissance de le prévenir... Le malheur est sur vous depuis le jour de la trahison... Je vous prie de prendre garde, comme le Seigneur Jésus criait : " Malheur ! sur les murailles de la ville... Vous ne vous êtes point repentie, et votre âme demeure dans son endurcissement... "

—Si vous me pardonnez... dit Geneviève frissonnante.

—Vous pardonnerai-je ? Est-ce moi que vous avez reniée ? Est-ce de moi que vous avez détourné votre visage ? Ne m'implorez point, je n'ai pas de haine ; je ne puis ni vous sauver ni vous plaindre...

L'attitude de Musaraigne, l'accent austère de sa voix, convainquirent la femme de Basile de l'inutilité de ses tentatives.

Elle s'éloigna, emportant au fond d'elle-même, comme une blessure, cette parole de Musaraigne :

—L'enfant mourra !

Rentrée chez elle, elle s'enferma dans sa chambre et refusa de paraître au souper. Elle ne pouvait se résoudre à révéler à Basile une nouvelle qui devait le combler de joie.

Elle le fit plus tard, sans expansion, sans enthousiasme.

La félicité du cabaretier n'en fut pas moins fort vive.

Dès le lendemain, il courut à Vitré, y acheta des étoffes de toutes sortes qu'il apporta à sa femme. On demanda des couturières, on doubla le personnel de la maison. Basile apprît son bonheur à tout le monde.

A mesure que le temps marchait Geneviève devenait plus sombre. Elle ne sortait plus, et passait de longues heures assise dans son jardin regardant machinalement les ruches qu'elle devait mettre en deuil le jour de la naissance de son enfant.

Un soir à l'heure où Basile faisait sa caisse, un coup violent fut frappé à la porte de l'auberge.

Le cabaretier regarda l'horloge ; et voyant l'heure avancée, il n'alla pas ouvrir.

Celui qui heurtait mit de l'entêtement, et causa bientôt un tel vacarme que Geneviève descendit.

—Il faut que cela finisse, dit-elle : sachez ce que demande ce visiteur obstiné.

Basile se résigna et ouvrit le battant supérieur de la porte.

—Morbleu ! dit une voix rude, vous y mettez le temps, l'ami !

—Que voulez-vous à cette heure ?

—Une chambre un souper, vite...

Et le voyageur ajouta plus bas :
—Les servantes dorment...ouvre, s'est moi.

—Et comme Basile ne se pressait pas d'ouvrir, le voyageur enjamba la partie basse de la porte, et se trouva dans la salle.

—Geneviève ! cria Basile, va te recoucher !

Le cabaretier fut obligé de répéter cet ordre ; la jeune femme, les yeux fixés sur le voyageur, dans lequel, malgré son déguisement nouveau, elle reconnaissait l'homme à l'emplâtre, semblait vouloir assister à la scène qui allait se passer.

Basile lui serra rudement le bras : Geneviève poussa un cri de douleur et le cabaretier, se souvenant qu'elle avait besoin de grands ménagements répéta plus doucement :

—Je suffirai à la besogne ; retire-toi.

Geneviève quitta la salle en murmurant :

—Oh ! cette fois, je saurai !

Quand elle eut disparu, Basile tira le verrou, et, venant se placer en face du voyageur :

—Encore toi, Rufin ! dit-il, après ce que j'ai fait, après ce que tu m'as promis...

—Ne commence pas par les reproches, j'aime les explications, elles arrangent toujours tout. J'ai voulu tenir ma parole, je suis parti pour le Havre. Mon intention était de m'embarquer, de faire peau neuve en Amérique, d'y gagner honnêtement ma vie, d'épouser comme toi une belle femme, et de ne jamais revenir en France.

—Qui t'a retenu ?

—Ah ! voilà ! quand je combinais mes plans, je ne connaissais pas la mer. Je te raconterai mieux cela tout à l'heure ; j'ai fait... Tu as bien quelque poulet froid, du vin et du fromage, que diable !

Basile comprit qu'il ne gagnerait rien à refuser, et il plaça, de mauvaise grâce sur la table, un pain noir et du lard.

—Je continue... reprit Rufin en remplissant son verre. Je connais, tu le sais, le bois, la bande et la plaine... la mer m'épouvante. Je me dis qu'à peine le vaisseau serait-il au large, une tempête surviendrait... et que c'en serait fait de moi. Or, je veux bien mourir dans un fossé, mais je ne veux pas servir de pâture aux poissons... Le prix du passage était, en outre, fort élevé, une fois rendu en Amérique, je me serais trouvé sans argent... Qu'y serais-je devenu ?... Cela valait bien la peine de réfléchir... d'autant plus que ta générosité sonnait dans ma poche, représentée par mon bon nombre de louis et de pièces de cent sous...

—Destinés à ton passage.

—Je le sais bien ; j'éprouvais un vague remords... et puis je me rassurais en me disant : Ce bon Basile ne m'abandonnera jamais... je lui ai rendu un de ces services qu'on n'oublie pas... De temps en temps, qui sait s'il ne sera pas bien aise de revoir son vieux camarade ?... J'y mets de la discrétion, d'ailleurs... Que d'autres, à ma place !... Mais tu sauras tout reconnaître... J'ai tenté au Havre d'établir un petit commerce, il n'a pas réussi ; j'ai loué une baraque et quelques animaux féroces, mes bêtes se sont dévorées ; enfin je n'ai pas de chance, quoi !

—Cela signifie que tu n'as plus d'argent ?

—J'ai honte de l'avouer.

—Et tu viens m'en demander ?

—A qui veux-tu que je m'adresse ?

—A qui ? à tout le monde ! au diable ! peu m'importe ! si tu me laisses la paix... Crois-tu que ma fortune suffise à l'entretien d'un garnement qui mange mille francs dans quatre mois... Je serais ruiné à la fin

de l'année... Nous avons fait notre prix je suis quitte...

—C'est vrai, répondit Rufin, mais on réfléchit, on compare. Je trouve le marché mauvais pour moi, je reviens sur les conditions.

—De sorte que tu peux empoisonner tout ma vie ?

—Il vaut mieux, en effet, que tu embellisses la mienne...

—Misérable !

—Pas trop de gros mots, de l'argent, et je pars...

—Tu m'as dit cela il y a quatre mois, et te voilà !

—Après tout, j'use de mon droit... Tu as plus à perdre que moi dans cette affaire. Il me faut quinze cents francs...

—Quinze cents francs ! répéta Basile, j'aimerais mieux être pendu !

—Tu sais bien qu'on guillotine, à présent.

—Fais ce que tu voudras, je refuse...

—Je suis sans pain et sans asile. Je me ferai nourrir par le gouvernement... Et comme ta société m'est agréable je tâcherai que tu viennes me rejoindre...

Les yeux de Basile étincelèrent d'une façon féroce. Il saisit un couteau sur la table, et le leva.

—Ces joujoux-là ne te connaissent pas ! dit Rufin en le lui arrachant des mains... Encore une fois, donne-moi ce que je te demande, et je serai parti dans une heure... Je mets des formes dans ma façon d'agir... J'arrive le soir, je disparaissais avant le réveil des servantes ; ta femme elle-même ne saurait concevoir de soupçon ; mets autant de bonne volonté que moi... J'ai hâte de quitter les Ormes.

Rufin s'attendait à ce que Basile tentât de lui faire diminuer le chiffre de son emprunt, mais le cabaretier parut avoir pris son parti, il alluma une lanterne et descendit à la cave. Un quart d'heure après, il remontait avec un sac d'écus dans les bras.

—Compte ! dit-il.

Rufin vida le sac sur la table.

—Ce sera lourd à emporter, dit-il, j'aurais mieux aimé de l'or.

—Bah ! si ta première étape n'est pas éloignée...

—Ma première étape sera Vitry.

—De quel côté te diriges-tu ensuite ?

—Je l'ignore ; mais je comprends que le séjour de la Bretagne me serait mauvais pour quelque temps, et j'ai bien envie de descendre vers le Midi. On assure que la contrebande est un métier très-lucratif.

—Je te souhaite bonne chance, dit le cabaretier en se levant.

Rufin divisa ses écus en deux parts et les mit dans chacune de ses poches.

Basile le regardait faire, le sourcil froncé, la main crispée sur la table.

Quand il vit son complice prêt à partir, il se dirigea vers une armoire, en tira une bouteille d'eau-de-vie et remplit deux verres.

—Trinquons ! dit-il, c'est de la bonne.

Rufin avala une petite gorgée, et fit claquer sa langue en connaissance.

—Excellente ! dit-il, vraiment excellente ! elle me réchauffe le cœur... Et puis le procédé est d'un ami... J'ai cru un moment que mes visites te déplaisaient... au besoin, je l'aurais compris... Il est peut-être ennuyeux qu'un autre, même un camarade, vienne vous dire de temps en temps : Partageons ce que tu as !

Remplis mon verre, Basile, et que l'existence te soit douce ! Je vois tout couleur de rose, maintenant... Ton cognac est le meilleur que j'ai bu de ma vie... Adieu, Basile, adieu mon ami...

Rufin se leva ; sa langue s'épaississait et ses jambes tremblaient légèrement

Le cabaretier se mit à rire.

(A suivre)

Le couvent de Saint-Augustin

(PORTNEUF)

(Suite et fin)

Il y aurait beaucoup de considérations à offrir, bien des commentaires à faire au sujet de la distribution solennelle des prix du couvent de Saint-Augustin, et dont j'ai entrepris de vous donner un aperçu ; mais ceci demanderait un espace que vous ne pouvez certainement pas accorder, malgré votre désir bien reconnu, M. le rédacteur, de rendre public tout le bien qui se fait dans notre pays. Contentons-nous donc des faits seulement, et continuons.

La deuxième partie de la fête fut la fête même... pour les élèves. Il s'agissait de couronner le mérite au moyen de prix généreusement offerts par M. le Surintendant de l'Instruction publique.

Dans ce groupe nombreux des élèves placées de chaque côté de la salle, vous pouvez connaître avant l'appel de leurs noms, celles qui ont mérité une marque d'honneur. On le leur a dit quelques jours auparavant, et leurs figures animées, joyeuses, trahissent l'émotion et le contentement qu'elles éprouvent. Noble émulation bien différente de l'ambition jalouse.

Cette vue nous rajeunit et nous ramène à cette époque, la plus belle dans notre vie, où, assis sur le théâtre de circonstance et sous l'œil de nos chers parents, au collège bien-aimé de Sainte-Anne, nous attendions l'instant où le préfet des études M. l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier prononcerait notre nom et le mot sacramental : *Accedat !* Que nous étions fier, heureux, alors, comme nous ne l'avons jamais été depuis ! Notre père, qui se sacrifiait pour nous, qui travaillait jour et nuit pour nous faire instruire, ce bon père, il souriait de bonheur.

Et notre mère donc, notre mère bien-aimée, qui nous aimait avec toutes les fibres les plus sensibles de son grand cœur, elle ne pouvait exprimer sa joie autrement que par ses larmes, en attendant qu'elle pût de nouveau nous serrer dans ses bras !

Dans ce moment de l'orgueil maternel, elle oubliait toutes nos espiègleries, nos désobéissances, nos diableries d'enfant : elle ne voyait plus qu'un fils couronné et chargé de prix.

Beaux jours de collège, vous êtes vraiment disparus trop tôt. Alors, la poésie avec les beaux rêves du jeune âge ; aujourd'hui, la vie d'homme mûr avec ses désenchantelements et sa triste réalité. Jours enchantés de Sainte-Anne, reviendrez-vous jamais ?

Tels étaient les souvenirs qui passaient par la tête, ou plutôt par le cœur de votre correspondant, M. le rédacteur, en voyant toutes les figures épanouies des élèves du couvent de Saint-Augustin. Puis je me faisais cette question : " Ces jeunes filles oublieront-elles plus tard, dans le monde, tout ce qu'elles doivent aux saintes femmes qui les forment avec tant de soin et tant d'amour ? " — Je ne le crois pas. Du moins, les *oubliées* ne formeront qu'un bien petit nombre, car le cœur de la femme, mieux fait que le nôtre pour aimer, sait mieux aussi se ressouvenir.

La distribution des prix fut suivie de la présentation de deux médailles, l'une d'or et l'autre d'argent, données toutes deux par M. le Surintendant. La première de ces médailles (celle d'or) représente l'Immaculée Conception ; elle a été remportée par Mlle Clorinthe Dufour, de Rimouski. L'autre a été donnée à Mlle Marie Julien, de Saint-Augustin.

Après avoir fait tant d'heureuses au moyen des médailles et des prix, les élèves ont chanté en chœur le

Retour des vacances. Il est inutile d'ajouter, je crois, que ce morceau a été rendu avec entrain, avec âme et avec bonheur : il faudrait ne s'être jamais assis sur les bancs d'un collège ou d'un couvent pour ne pas le deviner.

Après ce chant, Mlle Eva Constantin a lu une adresse à Messieurs Pilote, Blanchet et Thiboutot, et aux parents.

Pour la finale, la maîtresse de musique et une élève ont exécuté un morceau à quatre mains : un galop de Gertie.

J'ai déjà eu l'occasion de dire aux lecteurs du *Courrier*, l'année dernière, que l'enseignement donné au couvent de Saint-Augustin n'est pas de nature à déclasser les filles de nos cultivateurs. On y enseigne, il est vrai, les arts d'agrément ; mais, à côté du piano, du dessin, etc. il y a la machine à coudre, le tricot et la cuisine. De cette manière, on entretient le goût pour l'utile et l'agréable dans l'esprit des jeunes filles de la campagne, et l'on a mille fois raison, car autrement, on leur fait perdre le goût des travaux auxquels elles seront appelées plus tard. L'enseignement de l'économie domestique, voilà ce qui a manqué autrefois, dans nos maisons d'éducation, où l'on faisait des *pianoteuses* sans s'occuper de former des femmes de ménage, ou de bonnes ménagères. Un auteur a dit avec raison ; " L'économie domestique renferme les principes qui sont les plus propres à procurer un genre de vie en harmonie avec la condition, et une somme de bonheur telle que l'homme raisonnable, qui sait se contenter de ce qu'il a, se trouve satisfait. "

Les Dames religieuses de Saint-Augustin attachent une telle importance à cette partie de leur enseignement que les élèves qui ont remporté les médailles (Mlles Dufour et Julien) ne les auraient pas eues, si elles ne se fussent pas montrées supérieures à leurs concurrentes dans les travaux domestiques, quoiqu'elles aient remporté des succès sur les autres matières.

On peut considérer que l'enseignement donné par les maîtresses de cette institution est apprécié dignement, vu que la moyenne des élèves, l'année dernière, a été d'une soixantaine d'élèves, et qu'elle s'est élevée, cette année, à 70.

On a commencé, dernièrement, des travaux importants d'améliorations devenues indispensables par l'accroissement soutenu dans le nombre des élèves.

A. BÉCHARD.

RECETTES

Taches de graisse

Pour enlever les taches de graisse sur les étoffes qui ne déteignent pas, on se sert de savon noir qu'on étend sur la partie tachée et on lave ensuite à l'eau tiède. L'éther, l'essence de térébenthine ou de citron, l'essence de pétrole et mieux encore la benzine enlèvent très bien les taches de graisse ou de résine.

Les dégraisseurs se servent de terre glaise pour nettoyer les vêtements de drap dont la couleur est altérée par les taches de graisse. Pour cela, ils font détremper de la terre glaise dans un peu d'eau pendant un quart d'heure ; il en faut environ deux kilogrammes, auxquels on ajoute un litre d'eau, pour nettoyer un vêtement complet en drap ; ils répandent ensuite cette espèce de boue sur les vêtements à dégraisser qu'ils ont placés dans un baquet, ils ajoutent peu à peu de l'eau à mesure que le drap l'absorbe ; puis, quand le tout est bien imprégné, on pétrit et on foule l'étoffe avec les mains, comme s'il s'agissait d'un savonnage.

Enfin on rince à grande eau et le drap est nettoyé.

Avantages Extraordinaires Au Bon Marche,

Coin des rues St-Jean et Collins,
HAUTE-VILLE.

La crise commerciale que nous subissons maintenant, étant la cause d'une grande dépression dans le prix des marchandises, je désire informer les acheteurs, que les effets ci-dessous mentionnés ont été achetés à un escompte considérable, pour de l'argent comptant; et seront vendus à un BON MARCHÉ exceptionnel.

Indiennes de toutes sortes, depuis	8c.
Etoffes à Robes de toutes sortes,	10c. et plus
Cachemire français, tout laine	47c.
Soie Gros-Grain (Job.)	1.00 valant 1.30
" Ottoman, broché.....	1.60 " 3.25
" unie.....	1.50 " 2.00
Entoucas	25c. et plus

PARASOLS, UNE GRANDE VARIETE.

Franges et ornements en chenille, broderies, depuis 3c. jusqu'à 2.50.
Gants en kid, en soie, en fil, en coton, etc., etc.
Corsets de tous genres, depuis 50 cts
Tweeds tout laine, 50c. valant 70c.
 " importé, 90c. " 1.20
 " pour pantalon, un choix considérable.
Serges, 75, 95, 1.30, 1.50, 1.95, 2.40, 3.00, valant 30 0/10 de plus.
Habilllements en Tweed tout laine, faits sur commandes, 7.50.
Un lot considérable de Bas, pour Dames et Enfants.
Chaussettes, Bretelles, Cols, Chemises, Poignets, Cravates, le plus beau choix; Calçons et Camisoles en coton et mérino, à moitié prix.
Enfin, un assortiment varié des marchandises les plus nouvelles vendus à des prix sans précédent.
Venez voir, et vous assurer vous-mêmes que c'est une occasion unique de faire vos achats pour la saison, à meilleur marché que partout ailleurs.
Un seul prix, et les marchandises marquées en chiffres.

Au Bon Marché, Haute-Ville, N. Garneau.

Québec, 2 mai 1885—1 an.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU
TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.
Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.
Signé: THOMAS HOLLOWAY,
533, Oxford Street, London.
Québec, 2 novembre 1881—1 an.

P. T. LEGARE ENTREPOT d'Instruments Aratoires 461, Rue St-Valier, ST-SAUVEUR, QUEBEC.

Québec, 30 avril 1885—4m 190

\$500 de récompense!

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boîtes contenant 30 pilules; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Défiiez-vous des contre-façons et des imitations. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, 81 et 83, rue King Est, Toronto, Ont. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la malle sur réception d'un timbre de 3 cents.
En vente par J. J. Veldon, 120, rue St-Joseph, Québec.



LA SANTÉ EST LA RICHESSE

Le traitement du docteur J. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs causés par l'usage de l'alcool, ou du tabac, affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la décrépitude et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre.

Chaque boîte contient des remèdes pour un mois. Un dollar par boîte, ou six boîtes pour cinq dollars; envoyées par la malle, sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront tous les cas. Avec chaque commande que nous recevrons pour six boîtes, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettrons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison. Les garanties seront données par J. J. VELDON,

Pharmacien, 120, rue St Joseph, Québec, seul agent autorisé pour la vente de ces remèdes.
Québec, 6 décembre 1884—1 an. 100

MARQUES DE QUEBEC.

Farine et Grains.

Québec, 16 juillet 1885.

Farine.—Sup. extra, baril, 196..	\$4.50 a	4.75
Extra.....	4.35 a	4.50
Forte pour boulanger...	5.00 a	5.25
Extra du printemps.....	4.25 a	4.50
Superfine No. 2.....	4.00 a	4.10
Fine	3.90 a	4.00
Grains en poches, de 100 livres....	2.30 a	2.50
" de seigle en quart.....	0.00 a	0.00
" Mais ou blé d'Inde blanc, par 200 livres.....	3.40 a	3.45
" Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.....	3.20 a	3.03

ORGUES-HARMONIUMS DOMINION, —FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR— L. E. N. PRATTE

—: PAR LA :—

Compagnie d'Orgues et de Pianos Dominion, Bowmanville, Ont,

pour l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue garantis pour 5 ans, et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITE DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. PRIX, de \$50 à \$1200

Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums " Dominion."
Orgues d'Eglise, Orgues à 2 Claviers, Orgues à Pedales, Orgues d'Etude, Orgues de Salon

La supériorité des Orgues-Harmoniums " DOMINION " a été universellement reconnue par LES PLUS GRANDES DISTINCTIONS et les premiers PRIX partout où ils ont été exhibés.

TORONTO, 1880.
Médaille et Diplôme
d'Honneur.

TORONTO, 1878.
Médaille d'Or.

PHILADELPHIE 1876.
Médaille Internationale et
Diplôme d'Honneur.

TORONTO, 1881.
Médaille et Diplôme
d'Honneur.

TORONTO, 1870.
Deux premiers prix!

SYDNEY, AUSTRALIE, 1877.
Premier Prix, Médaille
Internationale et
Diplôme d'Honneur.



PARIS, FRANCE, 1878.
Médaille Internationale et
Diplôme d'Honneur.

HAMILTON, 1877.
PREMIERS PRIX!
BRANTFORD, 1878.
Premier Prix!

MONTREAL, 1880.
Premier Prix et deux
Diplômes d'Honneur.
Pas exhibés.

Et au-delà de 50 premiers prix!

Aux expositions dans différentes parties du monde.

Satisfaction garantie et conditions faciles!

Prix aussi bas que le permet la qualité supérieure des instruments. Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS CONSIDÉRABLE ET LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence.

CATALOGUES ILLUSTRÉS ET PRIX EXPÉDIÉS SUR DEMANDE.

S'ADRESSER A

L. E. N. PRATTE, AGENT GÉNÉRAL POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC, 1676, rue Notre-Dame, Montréal LAFRANCE, VINCELETTE & CIE., 124, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Agent pour Québec et les environs.

Québec, 12 mars 1885—15 nov. 83—1 an 2 fgs.

909

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 16 juillet 1885.

Lard frais par 100 livres.....	\$ 6.00 a	6.50
" frais par livre.....	0.10 a	0.11
" salé "	0.11 a	0.12
Jambons frais par livre.....	0.84 a	0.09
" fumés "	0.12 a	0.13
Lard Mess, 200 livres.....	16.50 a	17.00
" Mince, "	15.00 a	15.50
" Prime Mess, "	00.00 a	00.00
" Engl. P. Mess, "	00.00 a	00.00
" Extra Prime, "	00.00 a	00.00
" sain doux en sceau.....	2.00 a	2.15

Pro visions, Etc., Etc.

Québec, 16 juillet 1885.

Beurre frais par livre.....	\$0.16 a	0.17
" salé "	0.14 a	0.15
Patates par minot.....	0.35 a	0.40
Œufs par douz.....	0.13 a	0.15
Sucre d'érable par livre.....	0.10 a	0.12
Fromage, par livre.....	0.15 a	0.15
Oignons par caisse.....	3.00 a	3.00
Pommes par baril.....	4.50 a	5.00
Oranges par caisse.....	5.00 a	5.00
Citrons par caisse.....	5.50 a	6.50

CONDITIONS

DU
JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement:—UNE PIASTRE.
POUR LA FRANCE:—10 FRANCS

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9. Québec

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9. rue Buade, Québec